

**BULLETIN DE L'ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENS ÉLÈVES
DU COLLÈGE HENRI IV ET DU LYCÉE MAINE DE BIRAN
DE BERGERAC**

Fondée le 29 novembre 1909

Reconnue d'utilité publique par décret du 26 juin 1941



N° LXXVI

95^e ANNÉE

2004

Date à retenir :

Dimanche 24 Octobre 2004

10 h 30 : Assemblée Générale au Collège Henri IV

11 h 30 : Dépôt de gerbe au Monument aux Morts au Collège Henri IV

12 h 30 : Apéritif et Banquet Amical à la Ferme-Auberge GRELIER - Le Monteil
24680 Lamonzie-Saint-Martin - Tél. 05 53 24 07 59

Sous la présidence

de

Monsieur Henri NALLET

Ancien Garde des Sceaux
et Ministre de l'Agriculture



Pour faciliter la tâche de vos camarades du bureau, vous mettre à jour de votre cotisation, continuer à recevoir le Bulletin de l'Association et vous inscrire pour le Banquet du 24 Octobre, remplissez le formulaire ci-contre et retournez-le sans tarder à France FARGUES avec votre cotisation (chèque bancaire ou postal).

ADRESSES UTILES :

Le Président : Christian REGNIER

46, rue J.J. Rousseau - 24100 BERGERAC - Tél. 05 53 57 28 71

La Secrétaire : France FARGUES

130, avenue Pasteur - 24100 BERGERAC - Tél. 05 53 57 16 70

La Trésorière : Huguette BOURDIL

Place du Pont - 24100 BERGERAC - Tél. 05 53 22 79 63

Adressez la correspondance à la Secrétaire et informez-la de vos changements d'adresse.

Formulaire à garnir et à renvoyer avant le 10 Octobre 2004
à la secrétaire : France FARGUES - 130, avenue Pasteur - 24100 BERGERAC

I) IDENTIFICATION : (en capitales S.V.P.)

NOM _____ Prénom _____

Nom de jeune fille _____

Profession _____

Promotion 19 ____ - 19 ____

Adresse (avec code postal) _____

II) PROCURATION : je donne pouvoir à mon (ma) camarade

M _____
(inscrire ici le nom d'un mandataire présent à l'A.G. ou laisser en blanc) pour me représenter
à l'Assemblée Générale du Dimanche 24 Octobre 2004.

A _____ le _____ 2004

Signature

III) INSCRIPTION AU BANQUET du 24 Octobre 2004

Veuillez inscrire _____ personnes à 28 € = _____ €

IV) J'y ajoute ma COTISATION 2004/2005 +
(23 € y compris le bulletin) = _____ €

TOTAL _____ €

que je règle à : Amicale Anciens Elèves du Collège et Lycée de Bergerac

a) soit par chèque bancaire

b) soit par chèque postal n° 367-52 Z LIMOGES

Il ne sera perçu que des règlements par chèque le jour de l'A.G.

Date limite d'inscription au banquet : 10 OCTOBRE 2004 le nombre de places étant limité.

V) RECOMMANDÉ :

J'aimerais rencontrer notre camarade _____ que j'ai perdu de vue

Veuillez adresser un bulletin d'adhésion à notre camarade _____

Le non-versement de la cotisation pendant 2 années consécutives entraînera la radiation d'office de l'abonnement au bulletin

EDITORIAL

Il y a quelques mois le rapport du Président d'une grande banque ⁽¹⁾ proposant "ses" solutions pour réformer l'assurance maladie et résorber son déficit abyssal m'avait choqué. Il recommandait :

- d'augmenter le taux de la C.S.G.... en fonction de l'âge ⁽²⁾

- de "doter la Sécurité Sociale d'un droit de récupérer sur les successions... les dépenses médicales... des dernières années de la vie"⁽³⁾.

J'ai cru un moment que le slogan éculé de "faites payer les riches" allait être renforcé par celui de "faites payer les vieux", comme si M. Ramadier n'avait pas déjà inventé la vignette et comme si un "grand argentier" avisé n'avait pas déjà trouvé une meilleure formule : "faites payer les pauvres, Sire, ce sont les plus nombreux !".

Me sont revenus en mémoire ces histoires que nos grand-mères racontaient à voix basse dans le cantou, devant l'âtre refroidissant, d'horribles familles qui avaient poussé dans le feu de la cheminée tel ou tel pauvre vieux devenu sénile et "inutile" et qu'une "poussette" avait aidé la grande faucheuse à emporter pour laisser la place !

Je me suis pris à croire avec tristesse que l'"apartheid" des générations était en marche ! Et à penser que la société dont nous avons rêvé à la Libération, faite de fraternité, de liberté, de solidarité, d'équité et d'efforts communs, ouverte sur l'Europe et le monde, était bien loin !

Nos générations semblaient être montrées du doigt pour avoir fait "les trente glorieuses" et en tirer aujourd'hui avantage ! Comment la fusée de nos volontés et de nos espérances avait-elle ainsi dévié de sa trajectoire et laissé place à l'incompréhension ?

Puis je pensai à la dette colossale que nos générations vont laisser aux suivantes et me dis que nos rêves de jeunesse se brisaient sur ces réalités là dont la moindre n'est pas la crainte que nos petits-enfants connaissent des vies moins agréables que nous.

Qu'avions-nous donc raté en cours de route ? L'éducation, la transmission des valeurs, du goût de l'effort, de la rigueur et du partage ? Et je me dis alors "versons donc notre obole et ne pipons mot !". Mais il me restait l'amertume, n'avions nous donc que cela à offrir ?

Et puis, en Mai - ce mois si doux en Périgord - j'ai retrouvé confiance et espérance. Ce fut à l'occasion de l'opération "Collège-Entreprise" pilotée depuis 1995 par le Rotary-Club Bergerac Cyrano avec notre cher Collège Henri IV au début, puis maintenant ceux de Saint-Front et Jacques Prévert.

⁽¹⁾ Monsieur Daniel Bouton, Président de la Société Générale.

⁽²⁾ ce qui a été suivi d'effet.

⁽³⁾ ce qui n'a rien à voir avec l'A.P.A.

ÉDUCATION. Les deux Rotary organisaient la synthèse de l'opération collègue-entreprise

Une intéressante passerelle

■ Baptisée collèges-entreprises, l'opération organisée depuis 1997 par les deux clubs Rotary de Bergerac, en collaboration avec les responsables d'établissements, permet à des élèves de 4^e des rencontres avec le monde du travail. « Notre rôle consiste à organiser des visites avec des entreprises du Bergeracois.

Les principaux des collèges ont d'ailleurs bien compris l'intérêt de l'opération », explique Jean-Louis Monpontet, responsable de la commission « actions professionnelles » du Rotary. Cette année, dix entreprises ont répondu présent pour accueillir 12 classes des collèges Henri-IV, Jacques-Prévert et de l'institution Saint-Front.

Vendredi matin, dans l'amphithéâtre de la Chambre de

commerce, tous étaient réunis pour effectuer la synthèse de l'opération en présence de représentants de l'Inspection académique.

Action innovante : « Il s'agit de montrer le monde de l'entreprise aux élèves qui en ont souvent une représentation erronée. C'est une action innovante reconnue par le rectorat de Bordeaux. Elle comporte un aspect pédagogique, car visiter une entreprise, c'est mettre en jeu des compétences non seulement sociales, mais qui font aussi appel aux matières traditionnelles étudiées au collège.

Ce genre d'action est d'ailleurs amenée à se développer », constate Noël Monier, principal du collège Jacques-Prévert, en soulignant la participation de



Réunis vendredi matin dans l'amphithéâtre de la CCI, les élèves ont présenté leurs travaux

PHOTO BRIGITTE MOREAU

Jean-Michel Boudié, l'un des professeurs coordinateurs qui ont « permis au projet de vivre ». Chaque groupe d'élèves a pu ainsi fai-

re découvrir l'entreprise visitée. L'occasion pour Sidonie et sept autres élèves de remporter un franc succès.

► **Sud Ouest**
Lundi 31 mai 2004

Plus d'une centaine d'élèves de 4^{ème} et 3^{ème}, leurs chefs d'établissement, leurs enseignants, une quinzaine de Chefs d'Entreprises du Bergeracois, étaient réunis à la Chambre de Commerce où ils faisaient la synthèse des rencontres et visites de l'année écoulée. Ce fut l'occasion du rapprochement des jeunes et des adultes, de l'enseignement et de l'entreprise, des expériences et des projets. Les jeunes découvrirent les ressources insoupçonnées du tissu entrepreneurial de notre terroir ⁽¹⁾ : usines modernes, machines performantes, techniques de pointe, niveau de formation élevé des salariés-ouvriers et employés - diversité des métiers, fonctions et services.

Devenaient flagrantes la permanence de l'exploitation - de génération en génération - de nos richesses et ressources naturelles : le bois, le vin, les fruits, le papier, les végétaux, l'apparition de nouvelles activités, la chaudronnerie de l'inox, la plasturgie... le tourisme, la continuité et l'adaptation prenaient un sens.

Les scolaires découvrirent que la modernité et la vitalité des entreprises étaient à leur porte... et à leur portée, pour autant qu'ils aient le goût de l'effort, de l'investissement personnel, la passion d'un métier, un bon socle de connaissances, le souci de la qualité et de l'excellence.

Sans doute avaient-ils des défis à relever, l'internationalisation des ressources et des débouchés, la formation tout au long de la vie, la recherche de la qualité... et de la rentabilité.

Les visites d'entreprises de l'année, les rencontres et discussions avec les personnels et les dirigeants leur ont fait comprendre qu'une économie ne pouvait être exclusivement assise sur "des services"... s'il n'y avait pas d'entreprises et d'industries à... servir et à accompagner ! L'offre de formation du Bergeracois, générale, technique, professionnelle ou continue avait pris du sens, elle leur était destinée et ouverte.

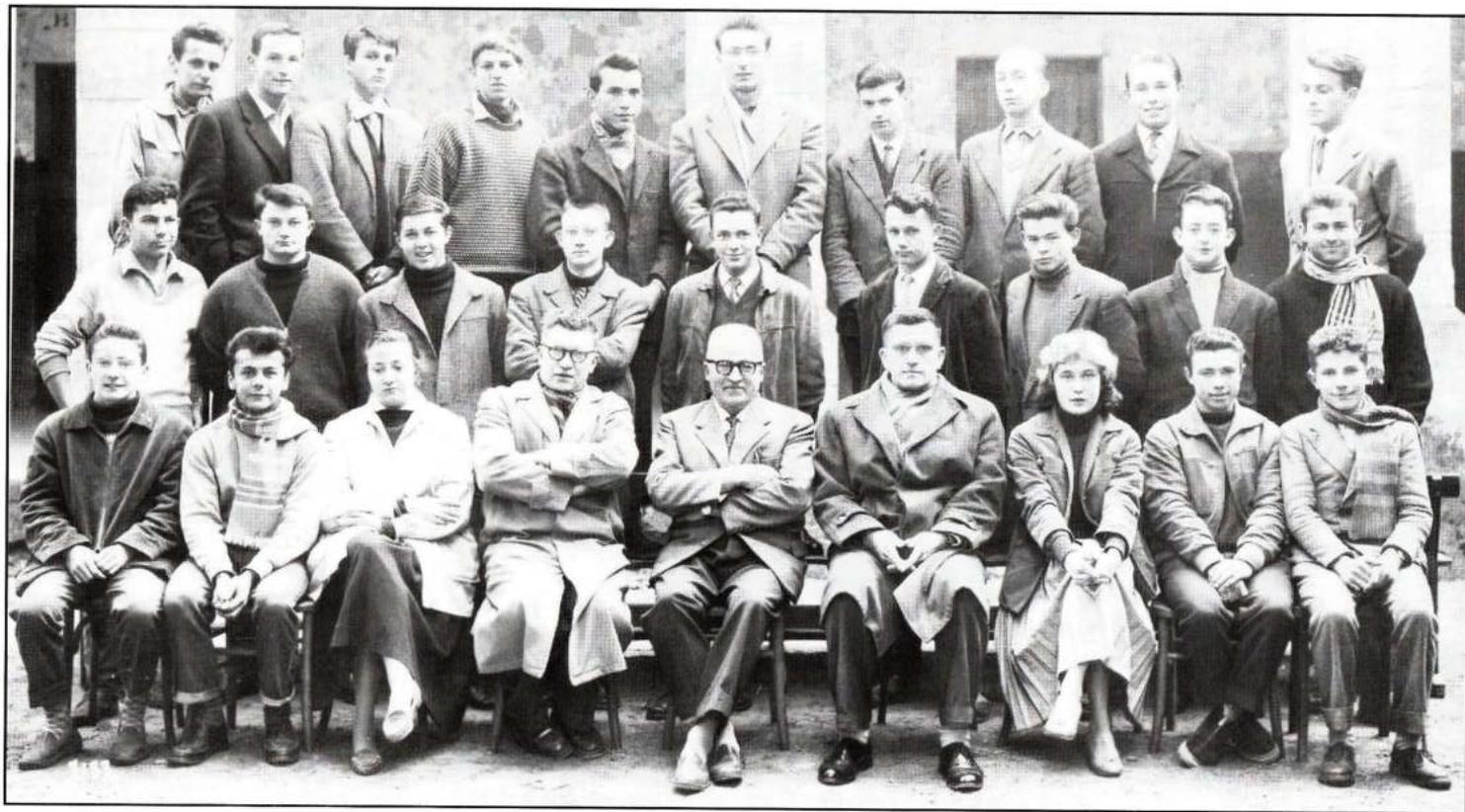
Les dirigeants économiques découvraient que les jeunes scolaires s'étaient magnifiquement investis dans l'opération rivalisant d'inventivité et d'originalité pour présenter les entreprises : CD Rom, jeux de rôles, journaux, sketches, panneaux d'information, rétroprojections et autres audiovisuels.

Les enseignants touchaient au but, les entrepreneurs gagnaient en estime... comme en espoirs de relève !

Non ! nous n'aurons pas à partager l'apartheid des générations.

Christian REGNIER

⁽¹⁾ POLYREY, GOUBIE, BERGERAC BIO, UNIDOR, DESMARTIS, UNION VINICOLE BERGERAC-LE FLEIX, LAJONIE, LYCÉE LA BRIE , TOULOU, DSD, BIO INOX, qu'il faut féliciter ici de leur participation.



1957/1958 - COLLÈGE HENRI IV BERGERAC

Henri NALLET qui présidera notre réunion annuelle se trouve au 3^e rang à l'extrême droite.

A ses côtés, Philippe REGNAUD, notre secrétaire-adjoint.

*On reconnaît au centre de la photo Monsieur SENNE (Professeur de Lettres) et Monsieur CAP-MARTIN (Professeur de Mathématiques)
qui entourent le Principal FAUGERE (derrière ce dernier, Marc ARRAS, fils de Monsieur et Madame Roger ARRAS)*

C'était il y a bientôt un demi-siècle !

LXXVI BULLETIN 2004

MEMBRES D'HONNEUR :

M. LE SÉNATEUR ADRIEN BELS (1882-1964),
M. LE GÉNÉRAL AMBROISE BERNARD (1880-1962), M. LE GÉNÉRAL GEORGES BERTHIER (1841-1922), M. LE PROFESSEUR CHARLES DE BOECK (1856-1939), M. LE CONTRÔLEUR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE RENÉ CARMILLE (1886-1945), M. JACQUES CHASTENET, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE (1893-1978), M. EMILE COUNORD (1842-1927), M. MARCEL FLOURET (1892-1971), M. LE PROFESSEUR MAXIME LAIGNEL-LAVASTINE (1875-1953), M. LE GÉNÉRAL PAUL MATTER (1872-1959), M. PAUL MOUNET (1847-1922), M. MOUNET-SULLY (1841-1916), M. ELIE RABIER (1846-1922), M. PAUL VIEUSSENS (1866-1953),
M. JEAN BARTHE (1901-2001).

BIENFAITEURS DE L'ASSOCIATION :

MADAME HORTENSE AUGIÉRAS-JARNAGE (1869-1939), MADAME MICHELLE AUBERT-FREDET (1891-1970), M. ALBERT CHEVALIER (1874-1970), MARCEL FLOURET (1892-1971), M. PIERRE DE MADAILLAN (1891-1958), M. JEAN PERROT, M. LE MINISTRE DE FRANCE JEAN POZZI (1884-1967), MADAME RENÉE ROUSSEAU-DUCHEZ.

PRÉSIDENT-FONDATEUR :

M. PAUL PETIT (1867-1941).

ANCIENS PRÉSIDENTS :

M. LE DOCTEUR ANDRÉ CAYLA (1909-1920),
M. ALBERT CLAVEILLE (1920-1921), M. LE DOCTEUR PIERRE ROUSSEAU (1930-1966),
M. LE DOCTEUR RENÉ ROUSSEAU (1966-1984), GEORGES BRASSEM (1984-1989),
RENÉ CALVÉS (1989-1999).

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT :

M. LE SOUS-PRÉFET DE BERGERAC, M. LE MAIRE DE BERGERAC, M. LE PROVISEUR DU LYCÉE MAINE DE BIRAN, M. LE PRINCIPAL DU COLLÈGE HENRI IV.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

PRÉSIDENT D'HONNEUR : RENÉ CALVÉS
PRÉSIDENT : CHRISTIAN REGNIER
VICE-PRÉSIDENT : BERTRAND ROUSSEAU
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE : FRANCE FARGUES
SECRÉTAIRE-ADJOINT : PHILIPPE REGNAUD
TRÉSORIÈRE : HUGUETTE BOURDIL
TRÉSORIÈRE ADJOINT : GHISLAINE MARZIAK
ADMINISTRATEURS : LUCIEN RIPOCHE,
CHARLES-ALBERT GHYSSELS, BERNARD MARTY,
MICHEL QUÉTIN, JEAN VACHIA,
GEORGES BARBEROLLE, JEAN-LOUIS LECLAIR,
PIERRE CHAUMARD, ROBERT DEVINE.
ADMINISTRATEUR HONORAIRE :
ANDRÉ DELPÉRIER.
COMMISSAIRE AUX COMPTES :
MAX DE CALBIAC.

SOMMAIRE

Page 6 :	Situation financière
Page 9 :	Assemblée Générale du 18 Octobre 2003
Page 10 :	Menu du Banquet 2004
Pages 11-12 :	Discours des Elèves
Page 13 :	Discours du Président lors du banquet
Pages 15 :	Discours de Madame Simone FAURE
Pages 17-19 :	Henri IV de fond en comble
Pages 20-21 :	L'Escholier de Bragera
Pages 22- 23 :	30 ^e Anniversaire de Promo
Page 27 :	Aperçu historique
Pages 28-30 :	"Ils ont osé..."
Page 32 :	Témoignage d'un "entrant" à Maine-de-Biran
Pages 33-36 :	Discours Banquet 1935
Page 40 :	Rue du Professeur Jean Barthe
Page 41 :	Ils nous ont quitté
Page 42 :	Résultats BAC 2004
Pages 44-47 :	Lisbonne
Page 48 :	Composition du Conseil d' Administration
Page 50 :	L'annuaire nouveau

SITUATION FINANCIERE 2003-2004 ⁽¹⁾

RECETTES

Loyers encaissés et remboursement taxes ordures ménagères	5 711,64
Cotisations et participation au bulletin.....	2 545,00
Participation au repas Assemblée Générale	1 375,00
Revenus Titres	0,34
Total Recettes.....	9 631,18
Déficit	1 010,69

DÉPENSES

Impôts, Assurances.....	1 430,93
Entretien caveau, gerbes, fleurs,.....	287,00
Frais secrétariat.....	170,76
Impression bulletin 2003.....	1 674,40
Frais d'Assemblée Générale et repas.....	3 496,38
Subvention Maine de B. et Henri IV.....	700,00
Divers, dons, annonces.....	854,00
Travaux immeuble.....	2 028,40
Total des dépenses.....	10 641,87

Report 2003 : 5 804,04
 Caisse d'Epargne : 296,16
 Espèces : 15,00
 Banque : 4 507,29

EN CAISSE JUILLET 2004 : 4 818,45

Valeurs mobilières : 3 871,57
 Valeurs immobilières : 37 225,00

⁽¹⁾ Comptes établis en Euros

DANS ET DEVANT LE COLLÈGE HENRI IV



*On reconnaît notre Secrétaire F. FARGUES et notre Trésorière H. BOURDIL
en compagnie de notre Secrétaire Adjoint Ph. REGNAUD*



les participants devant le collège Henri IV

Pendant l'Assemblée Générale



*On reconnaît Mesdames GAUVILLE et CLERGEOT, JP VOULGRE,
Messieurs CHAUMARD, QUETIN-MARTINAUD, DEVINE*



Le Bureau : H. BOURDIL, C. REGNIER, F. FARGUES, PH. REGNAUD

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 18 octobre 2003

Notre Assemblée Générale annuelle 2003 a eu lieu dans les locaux du Collège Henri IV en pleine restructuration. M. Bonnefond, Principal du Collège, a bien voulu assister à nos travaux conduits par le Président C. Regnier, sous la présidence de Madame Simone Faure.

Notre assemblée débuta à 17 h 45. C. Regnier ouvrit la séance en présentant la Présidente du banquet Mme Simone Faure, pharmacienne et maire pendant de nombreuses années à Lamothe-Montravel. Puis, il fit observer une minute de silence à la mémoire de nos camarades disparus parmi eux notre ami et trésorier Pierre Simbrin.

La secrétaire donna lecture des noms des absents excusés et excusa les personnalités qui n'avaient pu se joindre à cette réunion. Ensuite le Président exposa le rapport moral, synthèse des articles parus dans le bulletin. Il parla aussi de la nécessité d'enregistrer d'autres adhérents et de réactualiser l'annuaire. Il passa ensuite la parole à H. Bourdil notre nouvelle trésorière à qui l'assemblée donna quitus. Le Président dit la nécessité de changer la chaudière du chauffage de notre immeuble.

Le Président se réjouit des travaux entrepris au Collège Henri IV. Dominique Rousseau, notre Conseiller Général de Bergerac I, qui assiste à notre réunion, invité par C. Regnier et le bureau, nous expose les diverses étapes des travaux.

C. Regnier a assisté au dépôt de gerbe à l'Arc de Triomphe en octobre dernier.

La séance fût levée vers 18 h 30. Après le rituel dépôt de gerbes par les élèves et les personnalités, une visite conduite par M. Escoffier, architecte, eût lieu derrière le nouveau gymnase.

C'est à 20 h que l'on se donna rendez-vous "Chez Marc" route d'Agen pour passer une soirée conviviale avec un orchestre sympathique dans une chaude ambiance.

La Secrétaire
F. Fargues

Assemblée Générale - Banquet du 18 octobre 2003

- Discours des élèves : Aurore Masquelier - Aurélie Chirol élèves du Lycée Maine-de-Biran
- Ont déposé la gerbe au monument aux morts du collège Henri IV, à l'issue de l'Assemblée Générale les élèves suivants du Collège Henri IV : Mesdemoiselles Virgine David (3^e 1) et Manon Viarouge (3^e 4)
- Ont été excusés :
 - M. Daniel Garrigue, Député-Maire,
 - M. le Sous-Préfet de Bergerac M. Jean-Claude Amadiou,
 - M. Conte, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie,
 - M. Bernard Cazeau, Président du conseil Général de la Dordogne,
 - M. Noël Monier, Principal du collège Jacques Prévert,
 - Mme Andres, Professeur d'Anglais Lycée Maine-de-Biran,
 - Mme Combes, Professeur d'Anglais Lycée Maine-de-Biran,
 - M. Jean Chagneau, Conseiller Général.
- L'animation musicale du banquet a été assurée (à la satisfaction générale) par le "Trio Desmaret".

Ont assisté à l'Assemblée Générale :

Philippe Regnaud, Huguette Bourdil, Mme Faure, Jacques Pavillon, Mlle Paulette Gauville, Jeanne Clergeot, Jean-Pierre Voulgre, Jean-Pierre Couturié, Charles Tamarelle, Michel-Xavier Delbousquet, Jean-Marcel Arzac, Jacques Bertrand, Pierre Roche-Bayard, René Calvès, Jean-Louis Leclair, Jean-Marcel Vacchia, Lucien Ripoche, Michel-Georges Aubrun, Robert Devine, Liliane Gagnard, Michel Quetin, Laurent Dubernat, Pierre Chaumard, M. Paris, Christian Régnier, France Fargues, Pierre Dupuy.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES
DU COLLÈGE HENRI IV ET DU LYCÉE MAINE DE BIRAN
DE BERGERAC



Assemblée Générale



Mény

*Apéritif Kir
Tourtrain à l'ail
Pâté de Foie de Canard
Cocq au vin
au } Confit de Canard
choix } ou Gigot
Pommes de terre Sarladaises
Haricots en grains ou haricots verts
Salade Fromages
Tarte et Glace
Café*

24 OCTOBRE

*Ferme Auberge
du Monteil*

DISCOURS DES ÉLÈVES DU LYCÉE MAINE-DE-BIRAN

Auréliе CHIROL et Aurore MASQUELIER

Mesdames et Messieurs,

Voilà, tout a commencé le 25 septembre à seize heures. Nous avons été convoquées au bureau de Monsieur le Proviseur. Mauvais signe. Motifs non précisés. Inquiétant. Lorsqu'il nous a révélé que le motif de cette convocation était notre présence ici ce soir, soupirs de soulagement. Une fois remises de nos émotions, la première question qui s'est imposée à nous n'a pas été quel sera le sujet de ce discours, mais plutôt en vertu de quoi, allions nous nous retrouver devant vous ?

La première idée qui nous est venue à l'esprit est notre présence en qualité de témoins. En effet, ne sommes nous pas ici ce soir pour témoigner de ce qu'est aujourd'hui pour nous le Lycée Maine de Biran ? Il est impossible de rendre compte des changements de cet établissement dans leur intégralité, d'autant plus que ce qui vous apparaît comme une évolution est ancré pour nous dans le présent. Il est cependant un aspect qu'il nous semble important d'aborder ici : il s'agit de l'ouverture sur l'extérieur.

"Penserions-nous beaucoup et penserions-nous bien si nous ne pensions pas en commun avec d'autres qui nous font part de leurs pensées et auxquels nous communiquons les nôtres ?". Comme le fit Kant, à notre tour, nous sommes posées cette question. La réponse aujourd'hui s'impose d'elle-même. En effet, comment atteindre un enrichissement personnel - comment avancer, comment pouvoir juger - si ce n'est grâce au contact d'autrui ? Et Maine de Biran semble l'avoir bien compris, si nous en jugeons par les nombreuses opportunités qui nous sont offertes dès la seconde, opportunités à la fois variées par leur appartenance à différents domaines, mais aussi et surtout par leurs finalités.

Kierkegaard considérerait qu'"exister, si l'on n'entend pas par-là un simulacre d'existence, ne peut se faire sans passion". Ainsi, écoutant ce philosophe, et soucieux de notre épanouissement, le Lycée nous offre tout d'abord des opportunités de s'ouvrir dans le cadre des activités sportives et culturelles qu'il nous est possible d'y pratiquer, comme par exemple le cross départemental, les didascalies ou encore le Festival des Lycéens, qui sont autant d'occasions pour nous lycéens de vivre et de partager nos passions.

En outre, Maine de Biran voit la quantité de ses voyages organisés croître d'année en année. Ainsi, des séjours en Espagne, en Angleterre ou en Allemagne ont déjà eu lieu. Parallèlement, dans le cadre de relations internationales établies de lycée à lycée, des échanges se créent avec établissements australiens, espagnols ou américains. "Les voyages forment la jeunesse" dit-on. Il semblerait que Maine de Biran, pour notre plus grande satisfaction, ait pris ce proverbe au pied de la lettre...

Mais le lycée ne se contente pas de ces ouvertures somme toute assez limitées ; et s'imprégnant de la définition de Cournot, selon laquelle "les sociétés humaines sont tout à la fois des organismes et des mécanismes", il s'implique aussi dans le cadre d'une construction européenne. Ainsi, il permet de faire vivre cette communauté internationale, cet *organisme* que nous composons, tout en créant ses lois et en définissant les structures et rouages d'un tel *mécanisme*. Le projet Comenius, auquel participe tous les ans Maine de Biran, en est probablement le meilleur exemple.

De plus, le caractère remarquable de cette ouverture prend toute sa dimension lorsque nous gardons à l'esprit que Maine de Biran est un lycée rural, pour le moins excentré... A notre échelle, deux explications à cette situation s'imposent. En premier lieu, nous observons une réelle volonté de la part d'un groupe actif issu du corps enseignant et notamment des professeurs de langues, qui s'investissent beaucoup malgré l'inertie de l'Education Nationale. Mais surtout, et là, nous sommes bien placées pour le savoir, nous assistons à une implication croissante des élèves, qui expriment eux aussi une volonté de plus en plus grande de s'ouvrir vers l'extérieur et de créer des liens au-delà des frontières.

Ainsi, le lycée Maine de Biran change, évolue au fil du temps, et c'est avant tout en tant que témoins que nous sommes ici. Ceci, cependant, ne semble pas pleinement justifier notre présence puisque, comme nous l'avons déjà dit, nous ne sommes pas, paradoxalement, les mieux placées pour rendre compte de l'évolution de notre lycée.

C'est arrivées à ce constat qu'est apparue une seconde raison à notre présence. Nous avons quelque chose en commun, qui vaut la peine et justifie que nous nous rassemblions. Nous aurions pu considérer que ce que nous avons en commun n'était autre que des lieux, des noms, des bâtiments.

Cette vision-ci eût été restrictive et fautive, puisque ces aspects matériels évoluent, voire changent radicalement. En quoi alors pouvons nous parler de communauté entre nous ? Pour répondre à cette question, nous avons imaginé être l'un de vous, revenant dans l'enceinte du lycée. Et il nous est apparu que si le dépaysement est là, par les changements déjà évoqués, nous ne pouvons nous empêcher de nous sentir chez nous et de nous reconnaître, non pas dans les lieux, mais dans ce qui fait vivre ces lieux. C'est ce que nous avons en commun, ce qui nous rassemble ce soir, une période phare de la vie, où nous appréhendons le monde, la vie adulte avec nos yeux d'enfants. Une période à laquelle nous nous attachons, parce qu'elle nous construit et prépare notre devenir. Alphonse Daudet précise ici notre pensée, à travers cette citation : "Plus je regarde, plus je vois et compare, plus je sens combien les impressions initiales de la vie, de la toute enfance sont à peu près les seules qui nous frappent irrévocablement. A 15 ans, 20 tout au plus, on est achevé d'imprimer. Le reste n'est que des tirages de la première impression."

Mais l'adolescence est aussi une période à laquelle nous nous attachons en tant que telle, parce qu'elle implique des émotions, un état d'esprit qui lui est propre.

Cette époque est en effet teintée d'idéaux, lesquels ne sont pas encore entachés par les désillusions qu'apporte l'expérience. C'est aussi une période où les sentiments s'expriment dans toute leur intensité, à travers les réactions les plus extrêmes : on passe du rire aux larmes, on se révolte, on se donne à tous et à tout gratuitement. N'est-ce pas le propre de la jeunesse, ce caractère passionné et absolu, qu'illustrent si bien ces célèbres figures que sont Antigone, Roméo et Juliette ou encore Electre ?

Et puis, comme l'a si bien dit Rimbaud et comme nous le savons tous, "on n'est pas sérieux quand on a 17 ans". Et n'est-ce pas justement de cette déraison, de ces sottises que nous commettons dans nos jeunes années, de ces amusements puérils que nous gardons tous un souvenir ému ?

Ainsi, en dépit des changements visibles, le Lycée est-il toujours le même, parce que nous, adolescents, ne sommes pas différents des adolescents que vous avez été. Les bâtiments, la vie lycéenne changent et changeront, mais ce qui fait vraiment ce lycée est immuable et c'est pour cela que nous sommes tous ici.

En ce qui nous concerne, ce discours nous a permis de prendre conscience de l'importance de ce que nous vivons, non seulement pour ce que nous sommes aujourd'hui, mais pour ce que nous serons demain.

Il est une chose que nous souhaiterions ajouter. Lorsque la rédaction de ce discours fut achevée, nous nous sommes penchée sur les discours des années précédentes pour calmer nos angoisses. Ce fut bien loin de produire l'effet voulu, car nous nous sommes aperçues lors de ces lectures que ces discours ainsi que le nôtre, se recoupaient largement.

Ce fut un choc énorme, car nous voulions et pensions être originales. Toutefois, nous assumons ce que nous appellerons un manque d'originalité, puisqu'il nous faut le dire, et nous retournerons même cette déconvenue à notre avantage en vue de nous déculpabiliser : ce constat ne peut en effet qu'appuyer nos dires et prouver qu'au-delà du temps qui s'effiloche, nous sommes et resterons les mêmes...

Discours de Christian Régnier Président de l'Association, Banquet du 18 octobre 2003

Madame Simone FAURE

Une femme : 3 vies

Maire honoraire de Lamothe-Montravel

Pharmacienne

Femme active

Elle est née à Lamothe-Montravel un 3 mai 1924, sous le signe du Taureau, à mi-course du "temps de paix" qui sépara les deux dernières guerres mondiales.

Son parcours ne fait pas mentir son signe astral, c'est indéniablement une femme d'action.

Elle a suivi l'école primaire à Lamothe-Montravel, puis à Creysse sous la surveillance attentive de ses parents instituteurs à Saint-Avit Sénieur puis à Creysse.

Puis elle a fait "ses humanités" comme on disait encore à l'époque au collège de Jeunes Filles de Bergerac, rue Valette durant sept années, elle y fût une jeune fille bavarde et rieuse et sans doute espiègle.

Elle entreprit ensuite des études de pharmacie à Limoges d'abord puis à Bordeaux. Elle effectua son stage à Bergerac à la pharmacie Arras-Passerieux. Une fois obtenu son diplôme de pharmacienne elle achète une officine à Lamothe qu'elle tiendra jusqu'à ces dernières années. "38 ans de comptoir" comme elle dit joliment. Mais Simone FAURE une fois établie pharmacienne devait s'engager parallèlement sur une voie citoyenne, celle de l'intérêt public. En effet, elle devenait conseillère municipale de Lamothe puis 1^{er} adjoint et au décès du Maire elle ceignait l'écharpe tricolore de Maire. Une fonction qu'elle a occupé durant 35 ans. Six mandats durant !

Ses fonctions de Maire l'ont conduite à œuvrer au comité départemental d'Hygiène, au Bureau d'Aide Sociale et au Mouvement des Elus Locaux. Parmi les actions réalisées au cours de ses mandats successifs, elle s'intéressa beaucoup :

- à la protection des rives concaves de la Dordogne
- à la construction d'une maternelle (qu'elle équipa avec des meubles de sa pharmacie)
- au syndicat des eaux
- au syndicat des ordures ménagères (l'un des premiers à être créés).

Parmi ses regrets :

- de n'avoir pas vu se réaliser la route de la "voie de la Vallée" entre Lamothe et Payssac... pour éviter la mortelle nationale.

Elle partage avec ses anciens administrés deux fiertés :

- celle d'avoir abrité sur le territoire de la commune de Lamothe la fin de la Bataille de Castillon
- et plus récemment d'avoir vu naître la 13^e appellation contrôlée des Vins de Bergerac... dont le cahier des charges est si exigeant qu'il rappelle une recette... pharmaceutique !

Ses fonctions de Maire lui ont laissé d'excellents souvenirs en particulier d'avoir gardé six fois de suite la confiance de ses concitoyens - ce qui n'est pas peu - mais aussi d'avoir été un médiateur utile, d'avoir eu la force et la sagesse de prendre des milliers de décisions pour défendre l'intérêt des autres et d'avoir été le conseiller des familles ce qui est le plus cher à son cœur.

Et justement, c'est là la troisième vie de Simone FAURE, celle d'une mère de famille qui a deux fils dont l'un est militaire et l'autre comédien au théâtre. Une vie bien remplie pour une femme bien faite, voilà ce qui conduit Simone FAURE à présider notre banquet.

Simone FAURE est une femme discrète et naturelle mais aussi pleine d'énergie et de vitalité, elle est pétillante et spirituelle. A défaut de pouvoir compter parmi ses administrés nous sommes heureux de la compter parmi nos amis. Mesdames, Messieurs, chers camarades, je suis heureux de passer la parole à Simone FAURE, maire honoraire et pharmacienne des hommes et des vignes !



Au cours du repas Philippe REGNAUD et M. et Mme CLERGEOT



Huguette BOURDIL et Jean-Louis LECLAIR



De gauche à droite : M. et Mme OSSARD, M. ESCOFFER, M. et Mme BARBEROLLE et M. RIPOCHE

Discours de Madame Simone FAURE Présidente du Banquet du 18 octobre 2003

Monsieur le Sous-Préfet,
Monsieur le Député-Maire,
Chers amis,

C'est toujours une source de joie de vous retrouver chaque année et ce soir cette joie est d'autant plus grande que vous m'avez désignée pour assurer la présidence de cette manifestation. Si nous nous retrouvons ainsi c'est grâce à l'Association des anciens élèves et je tiens à remercier tous ceux qui s'en occupent avec tant d'efficacité.

Il va de soi et c'est naturel, que dans ce cadre, on en revienne aux souvenirs les plus anciens, ces souvenirs les plus tendres, à cette période de notre vie que l'on appelle la formation.

Mes études primaires furent excellentes et je dois cela à mes parents qui étaient instituteurs à Creysse. Fille unique et fille d'instituteurs, je n'eus que le mérite de suivre leurs conseils et je passais brillamment le certificat d'études primaires, examen que l'on a eu tort de laisser dans les armoires de l'oubli.

Pour les études secondaires, il fallait à regret abandonner le nid familial et je devenais interne au Collège de Filles qui ne s'appelait pas encore Lycée Maine de Biran.

Mes deux années d'internat me furent pénibles et je passais très vite un ultimatum à mes parents "ou je devenais externe ou j'arrêtais tout." Retrouver l'externat fut un véritable bol d'air en m'obligeant chaque matin et chaque soir à faire le trajet Creysse-Bergerac (rue Valette) à bicyclette.

Nous étions un petit groupe à pédaler le long de la poudrerie quel que soit le temps et les événements dus à la guerre. De cette époque, j'ai une pensée particulière pour Mademoiselle Connier, Directrice au Collège qui nous a donné de bons principes de travail et de tenue et pour Mademoiselle Perrot, professeur de Physique et de chimie ; cette matière qui fut à la base de mes études ultérieures. Studieuse, je l'étais mais mon plus gros défaut était d'être bavarde.

Le Bac passé, sur le conseil de ma famille et de ma mère en particulier, j'ai choisi la pharmacie. Cette période de guerre et d'après-guerre me conduisait à l'école de Pharmacie de Limoges pour terminer ensuite à Bordeaux. Je passe sur les stages que j'effectuais à Bergerac. Le diplôme en poche et la pharmacie de Lamothe-Montravel étant en vente, je m'installais dans la maison familiale que mes parents possédaient dans cette localité. Etant née à Lamothe et connaissant tous les gens du village, je n'ai eu aucune peine à avoir une clientèle fidèle et aimable. A l'époque, les pharmaciens étaient souvent dérangés la nuit. En 1965, bien que luttant contre microbes et virus, je fus saisie par celui de la politique "locale". Je suis donc devenue Maire de ma commune et j'ai exercé ce mandat pendant 35 ans. A cette époque, il n'y avait que deux femmes maires dans le département.

Dans une petite commune rurale, le Maire doit s'occuper de tout. N'ayant pas de services techniques, il faut souvent avoir recours aux administrations, aux amis juristes et au soutien des gendarmes et faire intervenir les élus "d'en haut" si l'on peut. Il faut s'occuper des routes, mais aussi des conflits familiaux et de voisinage, faire les mariages, prononcer des discours pour toutes les cérémonies.

L'âge de la retraite étant venu et l'invasion de l'informatique dans la gestion d'une officine ne m'ont pas retenue. Pour avoir une activité, je restais Maire encore pendant une quinzaine d'années en m'occupant beaucoup du centre intercommunal d'Aide Sociale.

Mais avec l'âge, j'ai recherché un peu de détente, un peu de loisirs, un peu de liberté et je me suis rattachée au Lions Club, à l'association des pharmaciens retraités qui organise de très beaux voyages : le dernier en Asie Centrale, Ousbekistan, Samarkande, Tach Kent ; à des Associations culturelles, à l'Association des anciens Maires. Pharmacien retraité, on ne peut plus désintéressée puisque je ne vends plus de médicaments, je vous souhaite à tous une bonne santé.



MM. DUFOUR, BONNEFOND, REGNIER, ROUSSEAU et Mme PECHESCOT.



Mme BOURDIL suivie du Dr DUPUY.



M. PAVILLON, le Dr DUPUY méditatifs.

COLLÈGE HENRI-IV. Le vieil établissement du centre ville subit une totale restructuration, qui va durer jusqu'en 2009. Et ce sans déménagement des élèves

Henri-IV de fond en comble

Isabelle Sarran

C'est parti pour six ans. Six ans de chantier (en six tranches) pour opérer un lifting complet du collège Henri-IV, qui coûtera (sauf imprévu) 6,13 millions d'euros TTC. Un lifting seulement intérieur, puisque l'aspect général des bâtiments, qui datent de 1866, sera conservé. « Du côté des cours intérieures on apportera quelques touches contemporaines » précise Jean-Louis Possemato, l'un des deux architectes. « Et le nouveau logement de fonction sera traité de façon à ce qu'il s'intègre à la partie ancienne. »

C'est par là que le chantier a commencé, il y a quelques semaines. Le Conseil général (maître d'ouvrage, comme pour tous les collèges) a acquis pour cela deux maisons riveraines. Parallèlement lors de cette première tranche l'ancienne salle de sports sera transformée en locaux administratifs provisoires. Les mètres carrés alors libérés permettront d'engager le grand jeu de chaises musicales prévu jusqu'en 2009, puisque tout le chantier se déroulera sans déménagement général des 546 élèves, 40 professeurs et quinze personnels non enseignants. Ils « glisseront » à l'intérieur du collège au fur et à mesure des travaux. Seule une partie des activités sportives devra être transférée sur des terrains à l'extérieur.

Cette situation a obligé à mettre la sécurité au centre de la réflexion : « On est parti de là pour organiser le phasage du chantier » explique Michel Desvergne, du bureau de contrôle chargé de la sécurité. « Un agent de sécurité



Chantier. Si tout va bien, il s'achèvera dans six ans. Mais on ne verra presque pas de changement de l'extérieur

PHOTO JACKY SCHOENTGEN - SO -

sera en permanence sur le chantier, pour vérifier que toutes les règles sont bien respectées par les ouvriers. »

Accès distincts. Un principe a présidé : jamais les élèves (les enseignants et les personnels) ne doivent être en contact avec le chantier. Des cloisons totalement étanches (et aux normes incendie) seront mises en place autour de chaque zone en travaux et déplacées au fur et à mesure. « Les accès au chantier seront toujours totalement indépendants de ceux des élèves » ajoute Yannick

Rumbao, du service patrimoine du Conseil général, qui suit le chantier pour le Département. « Les élèves seront sans doute curieux d'aller voir ce qui se passe, et c'est normal. Mais il faudra qu'ils n'aient aucun accès. »

Tous ont conscience de la difficulté de l'exercice, dans un établissement enclavé au cœur de la ville. « On sait que ce sera dur à supporter pour les occupants du collège » admet René Escoffier, l'autre architecte. Mais pour Patrick Bonnefond, le principal d'Henri-IV, « tout le monde comprend la nécessité de ces tra-

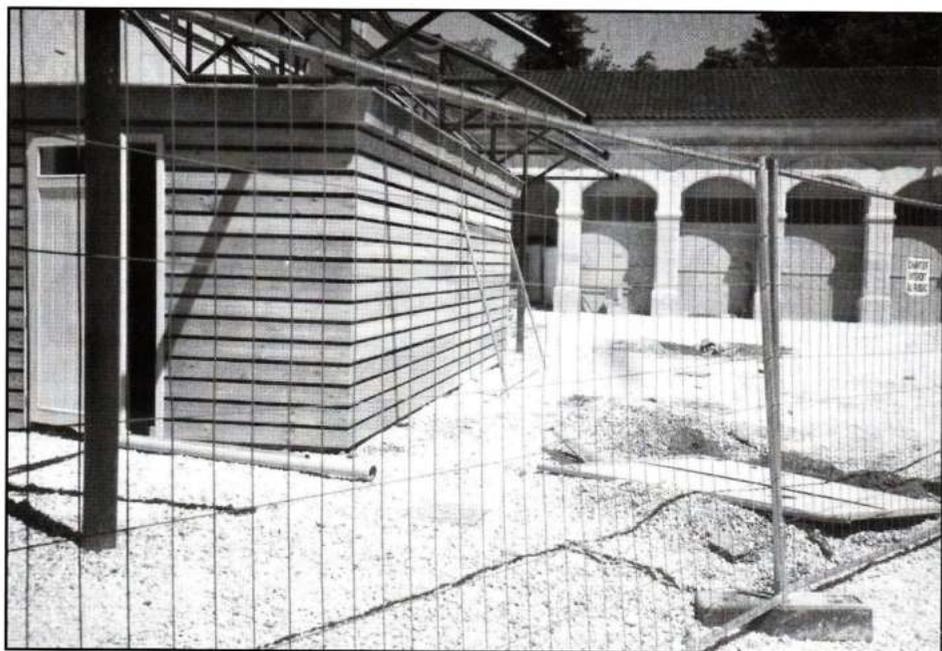
voux. » L'établissement, vétuste, n'est plus aux normes. Exemple : il y a du plancher partout, matériau aujourd'hui interdit dans les établissements recevant du public. Autre exemple : le collège n'est pas accessible aux handicapés (lire ci-dessous).

Début décembre, les parents seront conviés à une réunion sur cette restructuration, qui leur permettra de s'informer, et, pour ceux qui seraient inquiets, de poser toutes les questions sur la façon dont leurs enfants vont cohabiter avec les travaux.



RESTRUCTURATION COLLEGE HEINRICH			
Rue Lakanael - 24100 BERGERAC			
MONTANT DE L'OPERATION TTC : 6 131 790,00 Euros			
P.C. N° 2403703 C 1003 Délivré le : 21 Mars 2003			
MAITRISE D'OUVRAGE			
Conseil Général de la Dordogne			
MAITRISE D'OEUVRE			
FORM A3 - SARL d'Architecture 4, rue Fénelon - 24100 BERGERAC Tél: 05 53 27 10 98 Fax: 05 53 63 43 82 Email: www.form3plus@wanadoo.fr			
BET ARGETEC 10, Cours St George - 24000 BERGERAC - Tél: 05 53 09 41 40 - Fax: 05 53 53 96 75			
BET LAUMONT FAURE 11, rue des Fées - 24000 BERGERAC - Tél: 05 53 06 17 36 - Fax: 05 53 08 17 41			
SAZ 19, rue de la République - 24000 BERGERAC - Tél: 05 53 08 96 85 - Fax: 05 53 09 42 70			
COORDONNATEUR SECURITE PROTECTION SANTE			
APAVE 852, rue de la République - BP 941 Tél: 05 53 08 27 17 Mr Michel Desvergne 24052 BERGERAC (N° TTC CEDEX 09) Fax: 05 53 08 36 79			
CONTROLE TECHNIQUE			
APAVE 852, rue de la République - BP 941 Tél: 05 53 08 27 17 Mr Guino 24052 BERGERAC (N° TTC CEDEX 09) Fax: 05 53 08 36 79			
ENTREPRISES			
LOT N° 1	DEMOLITION	ENT TPBR (M ZANETTE) 10, rue de la République - 24000 BERGERAC	Tél: 05 53 52 26 17 Fax: 05 53 23 13 24
LOT N° 2	GRAND-COUVRE	ENT SCREACIO (M BATTUTE) 10, rue de la République - 24000 BERGERAC	Tél: 05 53 27 45 90 Fax: 05 53 24 59 22
LOT N° 3	ENDUITS EXTERIEURS	ENT TERRYBY (M TERRYBY) 10, rue de la République - 24000 BERGERAC	Tél: 05 53 02 83 02 Fax: 05 53 01 07 95
LOT N° 4	CHASSIS BOIS COUPE CHASSE	ENT EKORACOUT (M MICHAU) 10, rue de la République - 24000 BERGERAC	Tél: 05 53 27 43 89 Fax: 05 53 04 06 27
LOT N° 5	STRUCTURE METAL TOIT TERRASSE TERRASSE	ENT LAVAL (M PAZZAZI) 10, rue de la République - 24000 BERGERAC	Tél: 05 53 63 68 30 Fax: 05 53 63 36 80
LOT N° 6	MEUBLEMENT ALU MURS BUREAUX	ENT BERGUES CLAUDE SAIR 10, rue de la République - 24000 BERGERAC	Tél: 05 53 00 81 49 Fax: 05 53 08 97 47
LOT N° 7	MEUBLEMENT BOIS EXTERIEURS	ENT SCREACIO (M PARJANDEL) 10, rue de la République - 24000 BERGERAC	Tél: 05 53 27 40 80 Fax: 05 53 24 58 22
LOT N° 8	MEUBLEMENT INTERIEUR BOIS	ENT CBF (M CHARPATEAU) 10, rue de la République - 24000 BERGERAC	Tél: 05 53 08 13 40 Fax: 05 53 03 23 94
LOT N° 9	PLATRE	ENT SIAT (M DELRIEUQ) 10, rue de la République - 24000 BERGERAC	Tél: 05 53 08 26 58 Fax: 05 53 35 20 56
LOT N° 10	PLAFONDS SUSPENDUS	ENT SIAT (M DELRIEUQ) 10, rue de la République - 24000 BERGERAC	Tél: 05 53 08 26 58 Fax: 05 53 35 20 56
LOT N° 11	REVETEMENTS DE SOLS	ENT CANELLI 10, rue de la République - 24000 BERGERAC	Tél: 05 53 59 00 49 Fax: 05 53 59 06 49
LOT N° 12	SANITAIRES CHAUFFAGE -VMC	ENT SALLERON (M BEAUDELET) 10, rue de la République - 24000 BERGERAC	Tél: 05 53 53 20 89 Fax: 05 53 09 48 26
LOT N° 13	ELECTRICITE	ENT BRELIC (M LABOCHE) 10, rue de la République - 24000 BERGERAC	Tél: 05 53 35 24 63 Fax: 05 53 35 24 64
LOT N° 14	PEINTURE	ENT SOPREA (M ANTIGES) 10, rue de la République - 24000 BERGERAC	Tél: 05 57 54 23 23 Fax: 05 57 54 23 24
LOT N° 15	VVD	ENT ETR (M BERCAITS) 10, rue de la République - 24000 BERGERAC	Tél: 05 53 23 22 13 Fax: 05 53 23 22 16
LOT N° 16	TRAITEMENT ANTI PARASITAIRE	ENT RAMO TRAITEMENT (M GARNIER) 10, rue de la République - 24000 BERGERAC	Tél: 05 53 76 00 76 Fax: 05 53 76 00 66
LOT N° 17	DESAMANTAGE	ENT TPBR (M ZANETTE) 10, rue de la République - 24000 BERGERAC	Tél: 05 53 52 26 17 Fax: 05 53 73 13 24
LOT N° 18	DEFENSE INCENDIE PLAN D'EVACUATION	ENT DESAUREL (M GIOVA) 10, rue de la République - 24000 BERGERAC	Tél: 05 57 19 18 18 Fax: 05 57 19 18 19





Photos prises lors de la visite du Collège par Georges BARBEROLLE

Ce qui va être fait

Le Conseil général aurait pu construire un nouveau collège. « Nous avons choisi de conserver l'existant » explique Dominique Rousseau, conseiller général de Bergerac 1. « D'abord à cause de son emplacement au coeur de Bergerac, pour garder des élèves en centre ville »

Selon les archives, il y a un établissement scolaire à cet endroit depuis le XVI^e siècle. « Ensuite du fait de sa belle architecture. Et puis qu'aurait-on fait du bâtiment si on avait construit ailleurs ? » Le collège n'est pas classé, mais il est dans un périmètre qui a nécessité la consultation des Bâtiments de France, qui ont entériné le projet de rénovation.

Déjà l'an dernier un nouveau gymnase a été construit, dans un bâtiment cédé par la ville pour le franc (l'euro ?) symbolique. Cette nouvelle et longue campagne de tra-

vaux visera à mettre tout le collège aux normes de sécurité. L'isolation thermique sera renforcée : pour cela les plafonds, très hauts (mais pas assez malgré tout pour créer un second niveau), seront abaissés.

Les cours de récréation seront couvertes par un système de toiles tendues, et rehaussées au niveau des rez-de-chaussée : actuellement elles sont en contrebas de 80 centimètres.

Un passage sera construit au-dessus de la cour principale au niveau du premier étage, facilitant la circulation. Un ascenseur permettra l'accès des handicapés. L'association Reconnaissance du handicap en Bergeracois a d'ailleurs été associée à la réflexion sur cet aspect du dossier.

Toutes les portes et fenêtres seront changées. « Les quelques peintures au plomb qui ont été détectées au cours du diagnostic ne seront pas



Patrick Bonnefond. Le principal du collège Henri IV, qui accueille 546 élèves

PHOTO JACKY SCHENTGEN, « SO »

grattées sur place, puisque les portes seront carrément enlevées » explique l'architecte René Escoffier. De quoi rassurer les parents sur ce

point. « De même il n'y a dans le collège absolument pas d'amiante friable, celui qui est dangereux » affirme-t-il.

L'ESCHOLIER DE BRAGERA... DE 1949 !



Quand les demi-finalistes s'entraînent...

Si vous étiez venus, vous auriez vu d'abord les joueurs du tapis vert, les théoriciens du lundi. Vrais spectateurs de l'entraînement, aucun détail ne leur échappe. Ah quel entraîneur aurions-nous si nous prenions les qualités de chacun d'eux et façonnions un seul homme? Malheureusement ils se contentent de commenter la forme de chaque joueur et de vivre à l'avance la demi-finale de la Coupe contre Bègles. Aujourd'hui ils sont dans les tribunes : il pleut. Et les joueurs ?

Ils se préparent consciencieusement, attentifs, malgré leur nonchalance apparente, aux conseils de Marcel Fort. Ils livrent le prochain match dans le vide...

Nous ne pouvons vous en filmer le déroulement. Mais nous avons demandé à chacun son « curriculum vitæ ». Nous ajoutons les appréciations produites par leurs camarades, à la biographie de quelques uns...

SOURNIÉS. — 110 kg., 34 ans, 1 m 78. Restaurateur. International à XIII. Démarre comme un trois-quart aile. Aussi fort à table que sur le terrain : a mangé 49 moineaux à Villeneuve-de-Marsan et bu 20 canettes de bière dans l'après-midi.

GRANES. — 82 kg., 32 ans, 1 m 72. Garde-mobile. Catalan d'origine.

CUNY. — 82 kg., 33 ans, 1 m 72. Restaurateur. International à XIII. Peut jouer à toutes les places.

POUGET. — 72 kg., 24 ans, 1 m 68. Industriel. Champion de France junior.

SAUX. — 93 kg., 30 ans, 1 m 78. Commerçant. Ancien 3^e ligne de l'A. S. Montferrand. Entraîneur des Epis.

BERNARD. — 96 kg., 24 ans, 1 m 78. Epicier. International B. Plusieurs fois sélectionné. Futur pilier de l'équipe de France. Serait déjà international sans un accident malheureux.

HERNANDEZ. — 96 kg., 26 ans, 1 m 88. Forain. International B. Semble être oublié par les sélectionneurs.

BUSSIÈRES. — 80 kg., 27 ans, 1 m 72. « Bon joueur de quartier. » Avec quelques kilos pourrait prétendre à la cape. « Chef paysan » ; spécialiste de la culture des champignons et des endives

AVIGNON. — 95 kg., 35 ans, 1 m 78. Barman. International.

DESCOMBES. — 83 kg., 26 ans, 1 m 79. Etudiant, 3^e ligne opportuniste.

ESCARMANT. — 78 kg., 21 ans, 1 m 70. Militaire. Sélectionné junior et capitaine de l'équipe du Périgord-Agenais.

MAROT. — 82 kg., 27 ans, 1 m 72. Concierge du stade. Sélectionné junior.

BOST. — 82 kg., 23 ans, 1 m 72. Employé. Sélectionné junior.

LACLAU. — 70 kg., 20 ans, 1 m 72. Etudiant en droit. International C.

LAVAUD. — 67 kg., 20 ans, 1 m 60. Etudiant. Capitaine des Epis. International junior scolaire. Avec plus de taille pourrait prétendre à la cape.

BALADIÉ. — 83 kg., 31 ans, 1 m 71. Barman. International. Capitaine avisé.

PRÉVÔT. — 72 kg., 24 ans, 1 m 77. Employé. Sélectionné. Pourrait prétendre à la cape.

BUSQUET. — 72 kg., 23 ans, 1 m 72. Commerçant. Plein d'avenir. Un peu trop émotif.

LACAMOIRE. — 70 kg., 19 ans, 1 m 72. Etudiant. Plein d'avenir. Ce trois-quarts aile finira probablement arrière.

BARSE. — 75 kg., 23 ans, 1 m 73. Cultivateur. Grande classe.

PÉCASTAINGT. — 76 kg., 34 ans, 1 m 74. Directeur de l'Hôpital. Plusieurs fois sélectionné. Plein de brio. Sympathique.

HATCHONDO. — 82 kg., 1 m 73. Epicier. Sélectionné à XIII.

Cela donne un rugbyman moyen, mesurant 1m74, pesant 81 kg. 700, âgé de 25 ans, marié (il y a des célibataires, mais certains ont plusieurs femmes), gai compagnon, un peu râleur, « au demeurant le meilleur fils du monde. » Il a surtout le physique et le moral d'un « vainqueur de la coupe » : les Escholiers le lui souhaitent.

Robert DEVINE et Jean LEFEBVRE.

Mercredi 19 mai 1949

On annonce... TENNIS (Garden-Tennis-Club)

Conditions spéciales consenties aux étudiants, étudiantes et à MM. les Professeurs jusqu'au 15 juillet. Pour renseignements, s'adresser à CHANTREL (1^{er}).

COLLECTIONNEURS DE TIMBRES

Une section de Philatélie est en voie de création. S'adresser à M. SCHEFFLER.

SPORTIFS !...

L'Escholier publiera dans son troisième numéro une grande enquête intéressant tous les sportifs de Bergerac.

Le Gérant : GUY CÉLII.

Dépôt légal du 2^e trimestre 1949 (N° 219)

L'ESCHOLIER DE BRAGERA... Juin 1949

La séparation entre 1^{er} et 2^e cycles secondaires,
c'est-à-dire entre collèges et lycées date d' Août 1963

EDITORIAL

Pourquoi ne pas fondre les deux collèges en un seul?

PAR ROBERT DEVINE

Un soir, plein de paresse sans doute, j'échouai dans la salle du conseil municipal. La séance était animée. On discutait le budget de la réparation des toitures des établissements scolaires. On prévoyait que le Collège de Filles aurait plus de pensionnaires que le Collège Henri IV. Mais ce n'était pas sûr. Quelques âmes galantes penchaient pour allouer la somme la plus importante aux internes du « sexe faible ». Malheureusement il s'agissait de haute politique, je veux dire des « toits », et en pareil cas, c'est la raison qui prévaut. Le dilemme subsistait. Néanmoins nos conseillers envisageaient la question avec tant de vaillance que j'en vins à me féliciter d'être trop jeune pour voter; si j'avais eu à le faire, j'aurais donné un 27^e de bulletin pour chaque représentant.

Je m'étonnai cependant qu'aucun de ces édiles n'eût pensé à émettre cette proposition: « pourquoi ne pas fondre les deux collèges en un seul? » A la réflexion je compris qu'ils y avaient songé, mais tous étaient contraints au mutisme par la force de la tradition.

Qui donc aurait osé la combattre? Mêler filles et garçons sur un même banc? Donner une allure officielle à des promiscuités troublantes? Quelle audace inconcevable et quelle affreuse vision!

Certes nos facultés sont mixtes. On sait bien qu'aux Etats-Unis, en Russie, au Danemark, en Hollande et dans beaucoup d'autres pays, les jeunes des deux sexes font leurs études ensemble. Mais quel manque de tact de comparer ces contrées sauvages avec notre vieux pays civilisé.

Des sophistes prétendent que ce système éducatif crée de l'émulation, engage l'amour propre avec plus de netteté.

VERS UN LYCÉE MAINE-DE-BIRAN ?

Henri IV a peut-être favorisé la fondation d'un collège à Bergerac et voulu qu'il porte son nom.

Mais, sans aucun doute, nous devons plaindre ceux qui patiemment ont éternué dans la poussière des bibliothèques pour trouver les lettres de créance, mentionnant les désirs du grand roi.

N'eut-il pas été plus sage de dénommer notre collège « Maine de Biran »? En l'appelant Henri IV, non seulement on plaçait le grand lycée parisien mais on sem-

blait dédaigner la grande valeur des ouvrages du philosophe de Grateloup. On faisait fi du sous-préfet qui fonda à Bergerac la première école primaire de France.

Et avec un sourire victorieux elle fait remarquer que la principale source du divorce en Amérique vient de ce que les étudiants et étudiantes prennent l'habitude de se considérer comme des camarades, aussi est-il normal qu'une fois mariés, ils se séparent à la moindre contrariété.

Nous glissons timidement que la vie commune des collégiens et des collégiennes n'est certainement pas la véritable cause des épidémies de divorce aux Etats-Unis. Il faut en chercher plutôt la raison dans le caractère très gosse des fils de l'Oncle Sam, tempérament que d'ailleurs le milieu fortifie à tort: on les considère trop longtemps comme des êtres seulement capables de flirter. Il n'est donc pas étonnant qu'ils flirtent toute leur vie.

Inutile d'insister en notant que dans la vie sociale la femme côtoie l'homme sans cesse, qu'il n'y a donc plus que de mauvaises excuses pour entretenir cette barrière artificielle entre les adolescents; sous le prétexte de sauvegarder leur innocence, on encourage l'hypocrisie et on donne de l'importance à ce qui n'a qu'une valeur secondaire. Ces suggestions sont submergées par les flots orgueilleux d'un rire plein d'assurance.

Comme beaucoup de villes, Bergerac aura peut-être un jour un Lycée mixte, mais uniquement pour l'administration, pas pour les élèves. Les garçons resteront rue Lakanal, les jeunes filles rue Valette. Ils auront seulement le droit de continuer à se voir en cachette au parc Jean-Jaurès, et d'apprendre comment à la récréation le professeur de Français s'y prend pour conter fleurette à la lectrice d'Espagnol.

blait dédaigner la grande valeur des ouvrages du philosophe de Grateloup. On faisait fi du sous-préfet qui fonda à Bergerac la première école primaire de France.

Le collège, dit-on, va être transformé en lycée. Une occasion unique est offerte pour rattraper cette erreur, peu flatteuse. Il serait grotesque que sa ville natale ne rendit pas à la mémoire de Maine de Biran l'hommage qui lui est dû, alors que depuis longtemps les philosophes du monde entier l'honorent.

R. D.

30^{ème} ANNIVERSAIRE DE PROMO 1974 - 2004 (Lycée Henri IV)

Le samedi 12 juin à l'initiative d'un jeune "ancien", M. SALVADOR, une bonne vingtaine d'élèves⁽¹⁾ des promos 72/73/74 se sont retrouvés autour de leur professeur de français Monsieur QUINQUETTE⁽²⁾, du Principal Monsieur BONNEFOND et de votre serviteur, pour des "retrouvailles" in situ... dans les cours (dépouillées de leurs arbres dont les souches couvertes de sciure rougeâtre faisaient un peu penser au socle d'une guillotine après qu'une tête ait ensanglanté le sol couvert de sciure⁽³⁾). Le Principal nous fit visiter les lieux en cours de travaux⁽³⁾, la troisième cours est pratiquement terminée !

Rencontre fort sympathique au cours de laquelle nous nous sommes promis de nous retrouver pour le banquet du 24 octobre prochain.

Christian Regnier

⁽¹⁾ Voir photo.

⁽²⁾ 40 ans d'enseignement au Collège-Lycée Henri IV. Toute une carrière. Bravo !

⁽³⁾ Voir photo.



LA PROMO 74
avec le Principal et C.
Regnier
Photo Quinquette



Un seul arbre vous manque
...et tout est désolé

Photo CR

DERNIÈRES NOUVELLES

Monsieur Daniel GARRIGUE, notre député-Maire, hispanophone convaincu, nous a promis... "si le temps le permet" de vous parler "Tauromachie et Corrida" le 24 octobre prochain. Prière d'apporter vos capes, muletas et banderilles, pour former la "peña".



On reconnaît
M.BONNEFOND - M. QUINQUETTE
Photo CR



La cour du "primaire"
Photo CR



Travaux en cours dans
l'ancienne cour du primaire
Photo CR

ACADEMIE
DE
BORDEAUX

REPUBLIQUE FRANÇAISE
EDUCATION NATIONALE

DEPARTEMENT
DE LA
DORDOGNE

CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES

L'Inspecteur d'Académie du Département de la Dordogne :

Vu la loi du 28 Mars 1882, article 6 (modifiée par la loi du 11 Janvier 1910),

Vu le décret du 18 Janvier 1887, article 27,

Vu l'arrêté du 18 Janvier 1887, (articles 256 à 260), modifié par les arrêtés des 24 Février 1923,
1^{er} Février 1924, 23 Mars 1938, 30 Novembre 1944 et 28 Octobre 1947, complété par l'arrêté du 16 Avril 1948,

Vu le procès-verbal de l'examen subi par Monsieur BELLEC Michel
dans les conditions déterminées par les arrêtés susvisés.

Vu le certificat en date du 2 Juin 1970, par lequel la Commission siégeant à Bergerac
pour la session de 1970, atteste que Monsieur BELLEC Michel
né le 21.2.56, à Marleyrie, département de Dordogne

a été jugé digne d'obtenir le Certificat d'Études Primaires.

Délivre à Monsieur BELLEC Michel, élève de l'École d'Jean Henri à Bergerac
le présent Certificat d'Études Primaires pour servir et valoir ce que de droit.

A subi avec succès les épreuves du Brevet Scolaire de l'Enseignement du premier degré.

Signature du Titulaire.

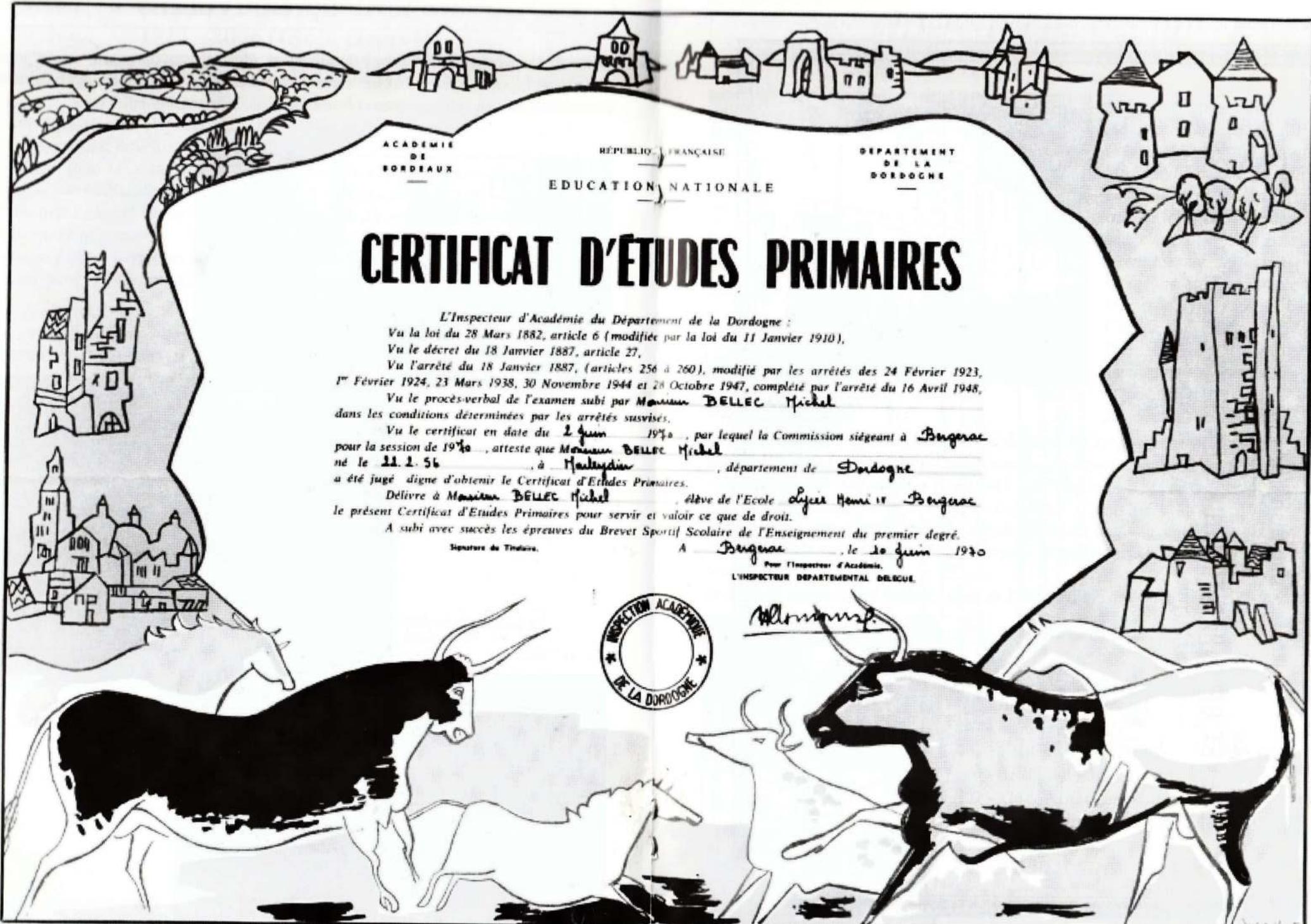
A Bergerac, le 10 Juin 1970

Pour l'Inspecteur d'Académie.

L'INSPECTEUR DÉPARTEMENTAL DÉLEGUÉ.



Alouin



ACADÉMIE
DE BORDEAUX

UNIVERSITÉ DE FRANCE

DÉPARTEMENT
DE LA DORDOGNE

BREVET DE CAPACITÉ POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
INSTITUTRICES — BREVET ÉLÉMENTAIRE

Le Recteur de l'Académie de Bordeaux,

Vu l'article 21 de la loi du 30 octobre 1886;

Vu les articles 106 et 107 du décret du 18 janvier 1887, modifié par les décrets des 18 août 1920, 21 février 1921 et 17 février 1925;

Vu les articles 134 à 149 inclus de l'arrêté en date du même jour, modifié par les arrêtés des 29 décembre 1888, 20 janvier 1897, 9 décembre 1901, 10 mai 1904, 5 août 1915, 18 août 1920, 21 février 1921, 17 février 1923 et 9 février 1925;

Vu le procès-verbal de l'examen subi par Mademoiselle *Lothaire*, dans les conditions déterminées par le décret et les arrêtés susvisés;

Vu le certificat en date du *5 Juin* 19*44*, par lequel la Commission d'examen siégeant à Périgueux, département de la Dordogne, pour la *1^{ère}* session de 19*44*, atteste que Mademoiselle *Lothaire, Annie, Claude*, née le *30 Juillet* 19*27*, à *Bergerac*, département de *la Dordogne*, a été jugée apte à obtenir un Brevet élémentaire pour l'enseignement primaire,

Délivre à Mademoiselle *Lothaire* le présent Brevet.

Fait à Bordeaux, le *4 SEPT 1944* 19*44*.

Signature de l'Impétrante :



Le Recteur de l'Académie de Bordeaux,

Par l'inspecteur d'Académie,
Le Procureur du Lycée *Blond*,

[Signature]

Aperçu Historique



M. BONNEFOND, le Principal d'Henri IV devant son "institution"

Photo CR

L'actuel Collège Henri IV a été conçu par l'architecte ABADIE et construit par l'entrepreneur MARIONET à partir de 1856.

La première rentrée scolaire a eu lieu en 1869, c'est en 1943 que fut attribué le nom de Collège Henri IV, en reconnaissance des lettres patentes de 1576, codifiant existence et ressources d'un Collège à Bergerac. C'est le Roi de Navarre, le futur Henri IV, qui fait don au collège d'une rente annuelle de 200 livres à la condition d'être appelé le premier fondateur du collège, ceci en l'année

1564. Il semble que ce premier établissement fut ruiné par les guerres religieuses et probablement détruit. Il n'était d'ailleurs pas à l'emplacement actuel mais à l'angle de la rue Ste-Catherine, vers la rue Buffon et la place des Deux Conils. A l'époque, bien peu de collèges en France peuvent soutenir la comparaison avec celui de Bergerac.

Tel qu'il était avant sa restructuration, il était un des plus beaux du Midi et l'un des mieux organisé au point de vue des études et de l'éducation, il soutient une réputation au moins trois fois centenaire.

Je voudrais rappeler aussi quelques noms de Principaux qui ont fait la renommée du Collège :



- 1930 - EGGENBERGER (Georges)
- 1933 - PROST (Joseph)
- 1935 - BEISSAC (Maurice)
- 1940 - REICHARD (Joseph)
- 1944 - MAURT (René)
- 1952 - FAUGERE (Pierre)
- 1967 - ARRAMOND (Yves)
- 1972 - ELIZONDO (Marie-Thérèse)
- 1977 - ARCHAMBAULT de VENCAY (Jean-Paul)
- 1998 - CLOT (Lucien)
- 2002 - BONNEFOND (Patrick)

France FARGUES

La majestueuse entrée du Collège Henri IV avec une 2 CV d'époque (?)

Photo CR

“Ils ont osé...”

En ce jeudi de juin 2004... bientôt 15 heures... il fait une chaleur lourde, infernale, sans doute la même que celle qui, il y a soixante ans en cet instant précis, s'était abattue sur Ouradour-sur-Glane.

J'avais le cœur lourd ce matin en pensant à ce triste anniversaire lorsque je me suis rendu au Collège Henri IV afin d'y rencontrer Monsieur le Principal, mandaté par Christian Régnier, pour la réception samedi à venir d'étudiants étrangers. Le Principal étant absent, je devais revenir maintenant, donc cet après-midi... mais je ne retournerai jamais au collège de mon enfance et de ma jeunesse.

Respirez un grand coup, préparez un verre d'eau, asseyez vous !

Ils ont osé... oui, ils ont coupé les douze platanes centenaires et verdoyants qui ornaient quatre par quatre les trois cours intérieures... hélas, trois fois hélas et même quatre fois ! (trop bel alexandrin pour relater une telle profanation !).

Etais-je en train de vivre un mauvais rêve ou plutôt un cauchemar ?... les bras m'en sont tombés, j'ai eu les jambes coupées et j'ai senti saigner mon cœur. Quelques heures après, je n'arrive pas à réaliser d'autant plus que Christian Régnier... alors que je m'inquiétais (il y a un an et à juste raison) du sort des arbres... m'avait affirmé qu'il avait eu l'assurance qu'ils seraient épargnés par les travaux. Autrefois, mon grand-père Roger Lhôtellier, architecte et chevalier de la Légion d'Honneur, ne m'avait-il pas appris qu'on devait toujours construire ou aménager en fonction du patrimoine de la nature et donc des arbres ? Combien de fois m'a-t-il répété : "On fait une maison en quelques mois et la nature met parfois des siècles pour faire un arbre !" ... Qu'importe de savoir si le Conseil Général qui dirige les travaux a donné le feu vert pour un tel sacrilège ? Est-ce la Ville de Bergerac qui a laissé faire ? Quant à l'Education Nationale, nul doute qu'elle ne rejette la responsabilité de cette mesure sur l'une ou l'autre des deux autres administrations ?

On ne saura jamais le nom de l'assassin dans un tel crime parfait... face à un tel méfait, accompli dans l'indifférence générale, il n'est pas question de trouver une paternité... et du reste, lorsqu'un tel mal est accompli, cela servirait-il à quelque chose ? A Ouradour, il y a eu plus de six cents morts et, lors du procès d'opérette qui a suivi, aucun coupable n'a été désigné !

Lors de la prochaine Assemblée Générale de notre Association, le Saint m'as-tu-vu en petit tra-la-la ou en grand touin-touin tombera en pâmoison

devant les travaux en cours et s'émerveillera devant les arbustes ou les quatre lagestrœmias qui auront remplacé ces arbres centenaires. Quelqu'un s'étonnera : "Mais «on» a coupé les arbres ?"...ce «on qui est dans les ténèbres» comme disait Hugo ! Je ne serai pas là, au milieu de ces bêtisiers mondains ! "In loving memory" pour les chers platanes de mon enfance et chers aussi à plusieurs générations de collégiens. Nous les retrouvions à la rentrée de septembre toujours verts... on jouissait au travers de leurs branches de la pâle clarté d'un soleil d'automne. Aussitôt après, il faisait un temps à noyer les grenouilles ou un froid de gueux et l'hiver les dénudait. On nous faisait ramasser pendant les récréations des belles feuilles mortes dorées afin de les utiliser en classe de dessin. On savait que le printemps serait beau, ce qui ne manquait pas de se produire lorsqu'un rossignol s'égarait sur les branches naissantes pour chanter : "Il y a longtemps que je t'aime, et jamais je ne t'oublierai...". Au mois de juin, croulants sous la verdure (on taillait alors très peu les beaux arbres et jamais à blanc), ils préservaient de la canicule les estrades pour la distribution des prix... on ressentait alors le charme discret authentique de la province : sous-préfet, maire, officiels et belles dames aux beaux chapeaux applaudissant sous leurs ombrages des lauréats qui récoltaient des vrais prix... et non ceux actuels de cancrologie !

Sacré tonnerre de Bon Dieu, la colère me fait dire des bêtises pour ne pas dire des sottises !

On le sait, "les forêts précèdent les peuples, les déserts les suivent" (Chateau briand). Messieurs les tronçonneurs et ceux qui vous gouvernent, élaguez à mort, coupez les arbres de nos places et de nos jardins publics, supprimez ceux des bords des routes, enlevez les peupliers et les aubiers des bords de nos rivières, ôtez des cimetières les vieux cyprès, attaquez vous aux vieux platanes sacrés de nos écoles... et après ? Et bien après il faudra songer aux vieillards, aux enfants malades ou handicapés. Mais Dieu merci je ne serai plus de ce monde ! Lorsqu'une histoire d'amour est finie, il faut partir sur la pointe des pieds et je ne reviendrai pas au Collège Henri IV.

Je n'ai plus l'âge de nouvelles amitiés et je pars avec mes souvenirs... comme celui de nos folles parties de pelote basque sur les murs des cours et à l'ombre de ces beaux arbres... demain je serai loin et vous, les coupeurs d'arbres, vous m'aurez oublié (vous ne m'avez du reste jamais connu dans cette jeunesse où nos chers professeurs nous inculquaient le sens des vraies valeurs, comme celle de l'amour et du respect de la nature... n'est-ce-pas ?

Monsieur Sicard, Monsieur Senne, Monsieur Barthe et tant d'autres...).

Oui, difficile de vivre dans la France d'aujourd'hui sans ressentir une impression de vulgarité quotidienne... une nation quand elle oublie les symboles qui la rattachent à son passé verse dans le banal.

Je laisse à Balzac le soin de conclure : “Vous périrez pour avoir en toute chose choisi la médiocrité”.

La solitude est mon ultime compagne, mais :

“Arrachez ! Il y a malgré vous quelque chose que j’emporte !

Et ce soir, quand j’entrerai chez Dieu,

Mon salut balaiera largement le seuil bleu,

Quelque chose que sans un pli, sans une tache ;

J’emporte malgré vous et c’est... mon panache”

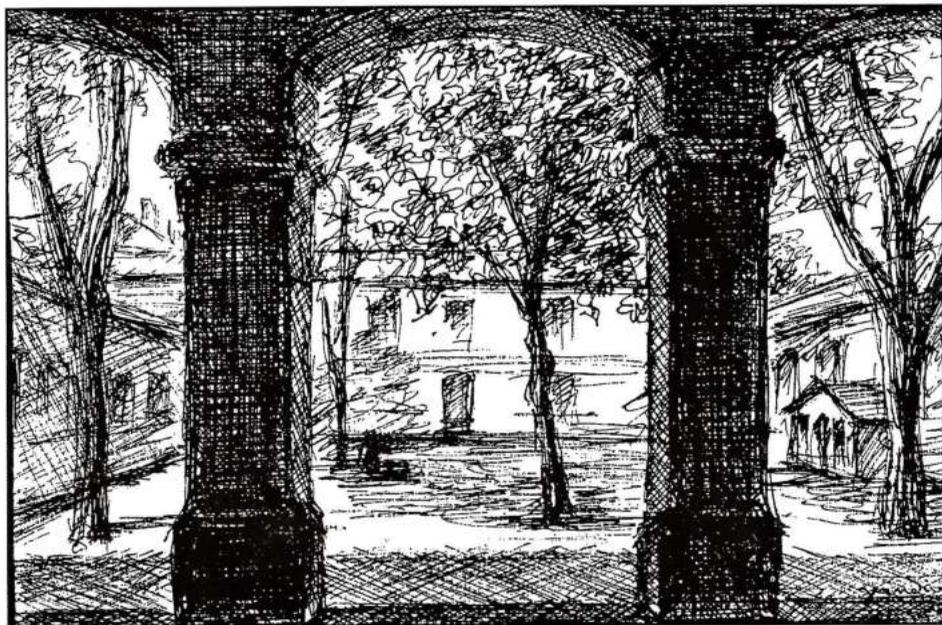
(Edmond Rostand)

Philippe REGNAUD

Il n’est pas d’avenir sans mémoire...

“Arbre, local d’oiseaux, feu de bengale entre les îles!”

(Jean Cocteau)



P.S. : Aux dernières nouvelles, les arbres étaient malades et auraient dû être abattus tôt ou tard !

Ils seront remplacés après les travaux par des plantations de hautes tiges.

Les platanes récemment disparus avaient eux-mêmes succédé à des magnolias encore présents dans les années trente.

C.R.

Bernard CAZEAU
*Sénateur de la Dordogne
Président du Conseil Général*

Dominique ROUSSEAU
*Conseiller Général
du canton de Bergerac I*

Daniel GARRIGUE
Maire de Bergerac et son Conseil Municipal

vous prie de bien vouloir assister à
**l'Inauguration du Gymnase et à la présentation de la restructuration
du Collège Henri IV**

**JEUDI 4 DECEMBRE 2003
à 11 heures**

Un apéritif sera servi à l'issue de cette manifestation.

L'Association des Anciens Elèves a été représentée par :

- *son Président d'Honneur le Docteur René CALVES*
- *sa Secrétaire Générale Madame France FARGUES*
- *et son représentant au Conseil d'Administration du Collège
Monsieur le Ministre Plénipotentiaire Max de CALBIAC*



*Philippe REGNAUD, France FARGUES et Christian REGNIER...
avec leurs "cartables" !*

Témoignage d'un "entrant" à Maine-de-Biran

A mon arrivée au Lycée Maine-de-Biran en septembre 2002, sous un soleil encore d'été qui m'a vite fait regretter le port de ma chemise d'hiver blanche fraîchement achetée, tous les élèves de seconde étaient là dans ce grand hall. Cette foule bigarrée attendait non sans impatience l'appel de leur tout nouveau professeur principal. Je dois dire que l'annonce de mon nom avait accéléré les battements de mon cœur et oui après maints efforts, je faisais partie des élèves du Lycée Maine-de-Biran. L'une de mes plus grandes satisfactions à cet instant précis, était d'être le premier enfant de ma famille à entrer en seconde générale. Par chance, l'un de mes amis du collège était avec moi. Nous étions les seuls de notre classe à venir du Collège Jacques Prévert. Le professeur principal qui enseignait l'espagnol, nous avait fait passer un test de connaissances après nous avoir expliqué les rudiments de la vie lycéenne, ce test fut pour nous deux un échec des plus cuisants. Ce professeur me donna le goût de l'espagnol, à moi qui bizarrement aimais ce pays sans vouloir en connaître la langue. De là, je me mis au travail, je découvrais alors les soirées sans fin où les rédactions, les exercices de physique-chimie, les schémas de biologie, les conjugaisons espagnoles occupaient la première place. Depuis le lycée m'a apporté la rigueur, m'a donné l'autonomie, le goût de la connaissance et le plus important, l'amour d'une langue, l'espagnol.

A ma proche accession à la classe de terminale, l'obtention du baccalauréat est devenu la priorité des priorités. Mais il reste encore une année à travers les passerelles et les nombreux escaliers de l'établissement.

*Maël Leiner
Mai 2004*

Fac Similé du discours de Monsieur Paul PETIT
Fondateur de l'Amicale,
lors du Banquet d'Octobre... 1935

Discours de M. Paul PETIT
Secrétaire

MESSIEURS ET CHERS CAMARADES,

Je vais tout vous dire d'une tentative où j'ai récemment échoué.

Il vous souvient que, l'an dernier, le Docteur Simounet, dans un passage de son discours, s'était presque attendu sur les vieilles tables de notre Collège: au lieu de les envoyer au bûcher, il avait rêvé d'un musée pour elles.

Le mouvement de sensibilité qu'il avait ainsi fait paraître avait trouvé en moi une particulière résonance. Ayant fait, au Collège de Bergerac, toutes mes classes, puis — par un retour fidèle au nid d'enfance — toute ma carrière de professeur, je les connaissais bien, ces tables; elles m'étaient familières, elles m'étaient chères; et, plus elles vieillissaient, plus je les voyais blessées, plus je les sentais malades et proches de leur fin, plus je les aimais, à cause du sens symbolique qu'elles prenaient pour moi, de tous les souvenirs qu'elles me rappelaient, des traces visibles que tant de générations y avaient laissées d'elles-mêmes.

Le désir ambitieux me vint donc de les honorer d'une élogie. Mais, comme je suis raisonnable, dès le début de ce poème en gestation j'acceptais l'idée de leur remplacement par des tables neuves, lesquelles, d'ailleurs, peintes en noir, auraient l'air de porter le deuil de la famille. C'est pourquoi je commençai par ces deux alexandrins :

Il faut se résigner : j'accepte sans colère
Le renouvellement du matériel scolaire.

Pouvais-je continuer sur ce ton? Vous auriez dit: « Il fait du Coppée, du Coppée deuxième zone. »

Je voulus alors changer de style, et je conçus quelques petits vers où j'essaierais de mettre un lyrisme léger et une émotion discrète. Or, voici ce que je trouvai :

*Pauvres tables
Lamentables;
Vieilles tables que, furtifs,
Entaillèrent les canifs;
Tables que tous les potaches
Barbouillèrent de leurs taches;
Et vous, bancs, qu'au cours des ans,
L'usure rendit luisants
De tant de culottes, bancs...*

Je n'allai pas plus loin; je n'allai pas jusqu'à la proposition principale : je laissai en l'air tous mes vocatifs. Peut-être la gaucherie des trois derniers versicules vous fera-t-elle penser à cette parodie, par un romantique, de l'inversion chez les classiques :

De chemin, mon ami, suis ton petit bonhomme.

Cette inversion avait, du moins, un sens complet. Mais moi... vous ne saurez jamais ce que j'aurais dit, si je ne m'étais pas arrêté. La suite pouvait être très bien.

Pourtant, je ne m'obstinaï pas. J'aimai mieux suivre le conseil que suggérait Boileau à Chapelain :

Il se tue à rimer : que n'écrit-il en prose ?

Et puisque les vers ne voulaient pas s'y mettre, renonçant à parler « la langue des dieux », je décidai de m'exprimer dans le langage de tout le monde.

*

**

Messieurs et chers Camarades,

Quand, après nous être dit adieu, le Collège et moi, je fermai pour toujours la porte de ma classe, ce que je laissais entre ces quatre murs, c'était trente-sept ans de mon noble métier. Et qu'est-ce que j'y abandonnais? — avec tristesse, je vous

l'assure. Les témoins muets de cette vie: une chaire, des tables, des bancs.

Parlons peu de la chaire : distillation d'ennui pour quelques-uns, qui étaient, je ne dirai pas moins intelligents (je me garderai bien de cette erreur), mais moins adaptés aux disciplines de l'enseignement secondaire. Pour les autres, et pour beaucoup, ensemencement, qui devait plus tard porter ses fleurs et ses fruits.

Mais les tables, mais les bancs? Croyez-vous qu'ils furent pour moi, dans une dernière vision, croyez-vous qu'ils sont encore pour moi, dans mon souvenir, une menuiserie banale et fatiguée? Sur ces bancs, je vois revivre la longue suite des écoliers qui passèrent dans ma classe. Et si, pour certains, les traits de leur physionomie, de leur manière d'être physique, s'effacent ou s'estompent dans un recul lointain, je garde une impression d'ensemble de ce qu'ils furent au printemps commençant de leur adolescence, avec tous leurs cheveux, avec leurs fronts sans rides, leurs clairs regards, leurs âmes neuves où naissaient de « longs espoirs », et, peut-être, de « vastes pensées ».

« Tout cela n'appartient qu'à nous », disaient les jeunes de La Fontaine. Hélas! combien ont disparu, que nous aurions voulu suivre dans la vie, et dont la mémoire s'enveloppe d'une tristesse!... J'évoque des ombres. Mais dans cette évocation ma pensée s'attache surtout, avec pitié, avec piété, à vous, ô chers élèves, qui fûtes emportés dans la tourmente de quatre années terribles, à vous dont le sacrifice, généreux et cruel, fut l'accomplissement de votre devoir.

Lit-on encore vos noms sur les tables? Peut-être, mêlés à beaucoup d'autres, plus ou moins effacés. Car ces tables — je parle des vieilles, des bonnes vieilles, toutes ridées, qui furent tendres aux sculpteurs sur bois — ces tables sont des attestations, des documents, auxquels on peut même trouver une *valeur spirituelle*, si l'on fait réflexion sur le désir qui anima graveurs et scribes de se survivre, c'est-à-dire de passer — pour un temps — à la postérité. Plus simplement, leur dessein fut de transmettre à leurs successeurs le témoignage de leur sympathie fraternelle.

Je sais bien que ce travail de la plume et du couteau s'appelle

d'un autre nom. Mais ce qui fut, à l'origine, une « dégradation », est devenu avec les années la seule richesse de ces pauvres tables. Cela leur fait un visage expressif, un visage ami. Cela les revêt de la poésie qui sort des ruines, des vestiges du passé, de la tristesse muette des choses.

**

Messieurs et chers Camarades,

J'ai raté mon élégie et j'achève mon discours. Tout ce que ma prose aurait voulu dire et tout ce qu'elle a pu dire, un grand poète, qui fut d'ailleurs, par l'inspiration, par le ton, un grand élégiaque, l'a résumé en ces deux vers, qui chantent dans vos mémoires :

*Objets inanimés avez-vous donc une âme
Qui s'attache à notre âme et la force d'aimer ?*

Les anciens d'Henri IV en quête de jeunesse

■ L'amicale des anciens élèves du collège Henri IV et du lycée Maine de Biran tenait son assemblée générale samedi soir.

Les adhérents ont pu constater l'évolution des travaux dans l'établissement, et questionner l'architecte et le conseiller général qui suit le dossier, Dominique Rousseau.

L'association a rappelé ses actions de l'année : édition du bulletin, soutien financier aux voyages scolaires, aux compétitions sportives et animations culturelles.

Le président Christian Régnier s'inquiète cependant que l'amicale, qui compte 200 membres, ne soit pas renouvelée par des adhésions de personnes plus jeunes.

Renseignements à la permanence de l'amicale, rue Mitarde.



Devant le collège. Les anciens ont partagé un moment convivial samedi

PHOTO JACKY SCHEINTGEN

► Sud Ouest
Lundi 20 octobre 2003

COLLEGE HENRI IV

Le Principal
à
Monsieur C. REGNIER
Président de l'Amicale des Anciens Elèves
du Collège Henri IV et Lycée Maine de Biran
Rue Mitarde
24100. BERGERAC

Bergerac, le 22 Octobre 2003

Monsieur le Président,

Je tiens d'abord à vous remercier de l'agréable soirée que nous avons passée, mon épouse et moi, en votre compagnie samedi 18 Octobre.

Je vous précise, d'autre part, que les membres du Conseil d'administration ayant été renouvelés, au nombre de 24 puisque nous avons moins de 600 élèves, il ne reste donc plus qu'une seule personnalité qualifiée. En l'occurrence celle qui a été désignée par l'Inspection Académique : Monsieur Max DE CALBIAC, votre camarade.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes très sincères et cordiales salutations.



MAINE DE BIRAN. Le lycée de Bergerac initie un projet de trois ans avec des homologues européens

Identités rurales et urbaines au crible de l'Europe

■ De 1996 à 1999 puis de 2000 à 2003, le lycée Maine de Biran a participé à deux programmes « Comenius », financés par l'Union européenne.

Le premier traitait d'environnement, le second de la culture des jeunes européens en l'an 2000.

Des questions sur lesquelles les élèves de France, Roumanie, Suède, Allemagne ou Lituanie confrontaient leurs points de vue.

Ces deux premiers programmes étaient coordonnés par un lycée danois.

Les Bergeracois ont pris goût à l'expérience, et ils viennent de prendre la responsabilité d'un nouveau « Comenius » de trois ans.

Depuis samedi, jusqu'à mercredi, les professeurs Jean-Pierre Cornier et Isabelle Andres ac-



Phosphore. Plongée dans les cultures rurales de chaque pays samedi à la bibliothèque municipale

PHOTO JACKY SCHENTGEN

cueillent quatre homologues d'Albacete, en Espagne, et de Gislaved, en Suède, pour poser les

bases du projet, sur le thème « Europe des villes, Europe des campagnes ».

Forte participation. Les idées fusent tous azimuts. On parle aussi bien des moulins, à vent chez les uns, à eau chez les autres, ou de la peur du loup, qui sera plus représenté par les petits rongeurs en Castille et par l'ours ou le lynx en Suède.

Quinze profs ont déjà accepté de jouer le jeu à Maine de Biran, en incluant la démarche dans les cours.

« Les élèves, de la seconde au BTS, sont très motivés. Cela apporte énormément au lycée, d'autant plus que nous sommes enclavés », souligne Jean-Pierre Cornier.

Chaque année, deux professeurs et quatre élèves triés sur le volet se rendront dans les établissements partenaires pour partager leurs réflexions.
: Ph. M.

“Collège Henri IV”

Les échanges franco allemands avec le GYMNASIUM HEIDE OST n'ont pas eu lieu cette année à notre grand regret car cette rencontre aidait à la compréhension et à la convivialité des deux jeunesse et contribuait à renforcer l'intérêt pour la langue allemande par de fructueux contacts directs et... épistolaires.

Nous savons que M. le Principal, M. Bonnefond et les parents d'élèves en souhaitent le maintien ce à quoi nous nous associons.

Echanges internationaux

Douze jeunes Australiennes de Melbourne à Bergerac

Les élèves du lycée Maine de Biran et leurs correspondantes fraîchement arrivées de Melbourne ont organisé une soirée à la base de loisirs de Pomport.

Ayant quitté leur ville australienne de Melbourne le 17 septembre, les douze correspondantes des élèves du lycée Maine de Biran sont arrivées à Bergerac pour découvrir le terroir, partager une vie de famille, suivre les cours du lycée et se perfectionner en français.

L'adaptation s'est faite très vite. Même les anciens élèves, maintenant étudiants, qui ont fait partie du premier échange, **sont venus** à leur rencontre à l'occasion de la soirée australienne qui s'est déroulée à la base de loisirs de Pomport.

Le maire, M. Magnol, avait mis à leur disposition un cadre idéal pour un moment convivial où les familles, les élèves et les professeurs ont



Les lycéennes australiennes ont fait connaissance avec leurs correspondantes de Maine-de-Biran.

pu apprécier des spécialités culinaires et des chants qu'ils avaient mijotés avec soin.

Rien de plus stimulant et

d'encourageant pour un échange qu'une bonne ambiance et la volonté que les liens durent. Les élèves ont

pris conscience que pour bien communiquer et découvrir une culture, il faut une pratique du terrain.

le démocrate

Indépendant Vendredi 10 Octobre 2003

Où est passée La rue du Professeur Jean Barthe ?

Voici le "film" :

- 28 mars 2001 décès à Bergerac du Professeur Jean BARTHE l'année de ses cent ans.
- 25 mai 2001 lettre de notre Association au Maire de la ville de Bergerac sollicitant l'attribution de son nom à une voie, un square ou à une promenade.
- 12 juin 2001. Réponse positive du Maire, M. Daniel Garrigue.
- 31 janvier 2003. Délibération du Conseil Municipal de Bergerac "La rue Barthe, située au Faubourg, devient la rue du Professeur Jean Barthe" (publication journal Sud-Ouest daté du 4 février 2003).
- 15 novembre 2003. Publication par le journal Sud-Ouest d'un article consacré... à la rue Barthe "petite artère reliant les masures du bord de la Dordogne à la rue Berggren" (sic) et l'on nous y précise que le mot barthe est un synonyme régional de "haillier, groupe de buissons serrés et touffus" ! (voir fac similé de l'article). Notre vénéré professeur était un homme tout de discrétion et de modestie... mais méritait-il une telle "relégation" et un "oubli" aussi rapide ?

Dénominations de voies. La rue Barthe, située au Faubourg, devient la rue du professeur Jean Barthe. Par ailleurs dans le quartier du Saint-Onger sud l'impasse Croce Spinelli devient rue Croce Spinelli; la rue des Amandiers est prolongée dans le nouvel ensemble de maisons; les impasses incluses dans ce nouvel ensemble sont baptisées impasse des Noisetiers et des Merisiers.

Abattoir municipal. Marie-Claude Ferdy s'est abstenue dans un dossier prévoyant des avé-

► Sud Ouest
Mardi 4 février 2003

Place aux rues

Rue Barthe

► Chaque samedi « Sud Ouest » vous propose de découvrir ce qui se cache derrière le nom des rues et places de Bergerac

Aucun personnage illustre ne se cache derrière le nom de la rue Barthe, dans le quartier de la Madeleine. Cette petite artère prend naissance rue de la Tannerie, aux confins des rues de la Faïencerie et Foncivade. Elle relie ces paisibles masures du bord de la Dordogne à la commerçante rue Raymond Berggren. Le mot « barthe », donc, est un synonyme régional de haillier, groupe de buissons serrés et touffus. On retrouve une trace du nom

« Barthe » dans le terrier de 1772. Autrefois, dans cette rue il y avait un ravin dont les éboulements furent comblés par souscription publique en 1897. Sur les ravins, il y avait un ponceau. Le terrain mal défriché était couvert de petites broussailles. Aujourd'hui, ce sont les riverains qui habitent un peu plus loin, rue Foncivade notamment, qui craignent de voir le sol glisser au bord de la Dordogne.

Source : « Monographie des places et des rues de Bergerac » de Robert Coq.

► Ecrivez-nous : si vous avez une anecdote à propos de cette rue, racontez-la nous en quelques lignes avec vos coordonnées, par courrier (75 rue Neuve d'Argenson), ou fax (05.53.24.00.64). Nous la publierons tout ou partie dans une prochaine rubrique.



Rue Barthe. Une petite artère entre commerces et résidences sur la berge

PHOTO PH.M.

Ils nous ont quitté...

BOUDESSAC Alain

DARPEIX Pierre

Docteur POUMET Pierre



LA FLAMME
SOUS L'ARC DE TRIOMPHE

M délégué DE L'ASSOCIATION
AMICALE DES ANCIENS ELEVES DU LYCEE HENRI IV ET DU LYCEE MAINE
DE BIRAN A BERGERAC est invité à raviver La Flamme
le LUNDI 24 NOVEMBRE 2003 A 18H30

LA FLAMME
Sous l'Arc de Triomphe
23, rue Jacques Ibert
75017 PARIS

N.B. — Cette Carte doit être remise au Commissaire de La Flamme en indiquant le nombre des participants.



II MOULEYDIER Médecin et homme d'engagement, il avait 80 ans

L'adieu à Pierre Poumet

■ C'est avec beaucoup de tristesse que tous ceux qui le connaissent ont appris le décès, à l'âge de 80 ans, du docteur Pierre Poumet. Une longue maladie a eu raison de son formidable dynamisme. Avec lui, c'est une figure locale qui disparaît après une vie bien remplie, mise au service des autres tant par sa profession que par ses engagements personnels. En effet, encore étudiant, à l'âge de 20 ans il participait aux combats de la libération de la France au sein de la première armée, comme l'ont rappelé lors de ses obsèques ses compagnons de l'Amicale Rhin et Danube. Devenu médecin, il succède au docteur Daude-Lagrange, à Mouleydier et il exerça la médecine de campagne avec bonheur pendant de très longues années. Il s'est montré disponible nuit et



Pierre Poumet PHOTO JL CHANTEAU

jour, accueillant toujours ses malades avec un beau sourire réconfortant. A combien de naissances a-t-il présidé ? combien d'enfants et d'adultes ont-ils été « recoués » par ses mains habiles ?

Parvenu à l'âge de la retraite, constatant l'absence d'une structure d'aide à domicile, avec quelques amis il créa l'ALSSAD dont il

accepta la présidence. Durant les premières années, il dut se battre avec ténacité pour faire reconnaître cette nouvelle association auprès des administrations. Tant que ses forces le lui ont permis, il a œuvré bénévolement et avec un grand dévouement pour développer cette activité de service aux personnes âgées sur tout le canton. Ses obsèques, dans une église Notre-Dame-de-Bergerac remplie d'une foule d'amis et de connaissances, furent l'occasion pour ceux qui l'avaient connu de manifester leur estime et leur reconnaissance envers celui qui fut un médecin aimant passionnément son métier et ayant su mettre ses compétences au service des autres. A son épouse, ses enfants et petits-enfants, « Sud-Ouest » présente ses vives condoléances.

RÉSULTATS DU BAC 2004
LYCÉE MAINE-DE-BIRAN

LES RÉSULTATS D'EXAMENS

Baccalauréat général

BERGERAC LYCÉE MAINE-DE-BIRAN

SÉRIE ES

Jury 3100

Définitivement admis. André (Sylvie); Bigotto (Laetitia); Colussi (Matthieu); de Chabaneix du Chambon (Marie); Delbos (Emilie); Delerue (Marion); Dusseau (Chloé); Lhaumont (Stéphanie).

Jury 3101

Définitivement admis. Berrouka (Souad); Borredon (Aurélié); Cadillon (Elsa); De Jong (Yann); De Souza-Pereira (Amandine); Dejean (Lucie); Eboté (Noémie); Echchafi (Malika); Fakir (Hamid); Garcia (Joris); Grelier (Elise); Guyot (Elsa); Langel (Nathalie); Lopez (Gaël); Moreau (Pasquin); Peuchaud (Thomas).

SÉRIE L

Jury 3102

Définitivement admis. Brosseau-Fourbil (Sophie); Mengali (Quentin); Nauleau (Sonia); Reux (Cécile); Van Wordragen (Julie).

SÉRIE S

Jury 3103

Définitivement admis. Afonso (Cécile); Anquez (Marion); Bourbao (Kevin); Bussard (Steven); Crochelet (Estelle); Cuvellier (Alexandre); Dumon (Cécile); Glomeron (Florian); Kaupt (Cécile); Lacoste (Amandine); Lade (Quentin); Palezis (Sandra).

Jury 3104

Définitivement admis. Blachère (Emeric); Bouysonnie (William); Bouyssou (Céline); Delrieu (Peggie); Ferrier (Morgan); Magis (Céline); Prieto (Elodie); Rebeyrol (Damien); Saint Georges (Alexandre); Signac (Anne-Sophie); Snoeck (Laura); Veaux (Elodie); Vigier (Cécile); Wehe (Corine).

Jury 3105

Définitivement admis. Turco (Thomas).



1937 : Dernier rang : MOUROT, DEVINE, SAUX, X, MOUROT, BIRAUD, de la ROYADE,
 NADAL, MIPOUT, X, MESMOUTET, ROYERE, LONIVENEC (?), X
 Assis : MAZEAU, EYRAUD, BLANCHE, CHAIGNEAU, REY, GENDRE
 Assis 1er rang : DUPUY

COLLEGE HENRI IV BERGERAC

LES ÉPIS

MEMBRE HONORAIRE

M

Année 19 19

Le Président	Le Secrétaire	Le Trésorier
--------------	---------------	--------------



1938 : Dernier rang : SAUX, BIRAUD, GENDRE, FAILLERA, MIRABEL, BLONDI, BELVÈS,
 SARRUT, X, X, PECASTAING, MOUROT
 Par terre : LAMBRACEDE, MALGAT, CASTANG, CHEVALIER

Lisbonne



LISBONNE d'hier - Avenue de la Liberté

*Je vous emmène à
Lisbonne...*

*J'ai toujours trouvé que si
l'on a envie d'être triste,
Lisbonne est l'endroit
rêvé pour cela. Pourquoi ?
Elle ne s'est jamais remise
de son histoire. Quelque
chose de terrible est arrivé
ici et qui l'a marquée pour
toujours. Toutes ces
étroites ruelles ombragées,
les jardins sombres,
les cyprès autour des*

cimetières, les rues pavées et pentues, les places tachetées de petits carreaux noirs et blancs, les vues sur le fleuve au débit lent et sur l'océan au-dessus des toits rouges... rien de cela ne s'est jamais libéré de cette réalité : l'anéantissement quasi total de la population urbaine lors du tremblement de terre qui s'est produit ici il y a deux cent cinquante ans... un séisme assisté d'un raz-de-marée, puis d'un incendie... et cela pendant l'heure de la messe !

La catastrophe avait bouleversé Voltaire. L'église du Carmo... connaissez-vous un autre lieu où les monuments dédiés aux victimes est le squelette d'une cathédrale au cœur de la ville ?

Sept collines comme à Rome... le Christ qui, bras tendus, semble protéger la ville comme à Rio... un superbe pont suspendu et des tramways comme à San Francisco... une avenue principale de la Liberté souvent comparée aux Champs-Élysées... le Tage qui étire ses eaux sur une "mer de paille" sur laquelle souffle pour Vasco de Gama, Magellan et Christophe Colomb le vent de l'aventure... "celui qui ne connaît pas Lisbonne ne connaît pas la beauté" se plaisent à dire les Portugais. Le grand écrivain Cervantès disait aussi : "La plus belle ville du monde"... peut-être ? Sans doute ? En découvrant Lisbonne, je n'avais pas installé mon paratonnerre et j'ai reçu le coup de foudre... je ne l'attendais pas... Cette ville est entrée dans ma vie par effraction. Jusqu'au bout de ma vie mon cœur aura donc décidé de tout et il a explosé à Lisbonne.

Toujours la même et toujours une autre, voilà ce qui ensorcelle et ne lasse jamais à Lisbonne... peu de villes vous appellent et vous rappellent avec la même passion intense... on croit l'avoir trouvée... elle vous fait son grand numéro de charme... et tout est à redécouvrir le lendemain.

Ce que j'aime avant tout c'est la notion du temps qui a là quelque chose de différent... une certaine lenteur s'accroche à soi... la torpeur et la langueur portugaises semblent vous prendre la main et vous ramener dans une époque plus ancienne, celle d'autrefois. Aucune précipitation, aucun énervement, aucune excitation, pas de stress, les Portugais vont et viennent dans un calme serein et toujours dans la discipline. Voilà un peuple courageux, fataliste, travailleur, qui a beaucoup donné dans la souffrance et le malheur (le sous-fascisme chrétien et isolationniste de l'intégriste Salazar n'a disparu qu'en 1975). Quand on pense à cette ville, on pense fado, azulejo, bacalheu... ces fados qu'on écoute la nuit venue dans un restaurant si pittoresque des vieux quartiers de l'Alfama et qui vous arrachent les tripes... ces azulejos qui depuis cinq siècles tapissent les murs la ville en racontant l'histoire du monde... cette bacalhau ou morue qui embau-me chaque rue de la ville, qu'elle soit grillée, frite, bouillie ou en sauce.

J'aime le château St-Georges qui veille sur la ville et le Tage, j'aime le plus beau monument de Lisbonne le monastère des Jeronymos... j'aime le Monument des Découvertes qui, telle une proue de navire, s'avance sur le Tage... j'aime boire sur le trottoir une ginja (genre de Guignolet avec de petites cerises)... j'aime aller au Café Suisse ou au vieux Nicola sur la place de la Comédie pour déguster un vieux Porto... j'aime errer dans l'immense Centre Culturel à Belem, beau comme une cité maya... j'aime me réfugier à la Cinémathèque, une des plus belles et des plus riches du monde (et en ce domaine je suis connaisseur !) ou à l'Institut franco-portugais qui rend hommage à la France... j'aime remonter et descendre l'avenue de la Liberté sous ses frondaisons et ses palmiers au milieu de jets d'eau et de parterres fleuris. On n'en finit pas avec Lisbonne, on ne la quitte jamais parce qu'elle est infinie. Je n'oublie jamais de grimper à la place Amalia Rodrigues, la plus haut perchée (elle domine toute la ville) et la plus majestueuse. C'est un récent hommage du Portugal à cette grande artiste qui a acquis ici l'aura d'une déesse ou d'une grande prêtresse. On rend visite à sa maison et à ses souvenirs en rangs serrés, on adhère à sa fondation, on est envoûté par ses fados qui passent en boucle à chaque coin de rue... elle devient jour après jour l'emblème absolu de la ville. J'aime prendre le métro (un des plus propres du monde) et partir à l'Orient (hérité de l'Expo 98) où bat le cœur du nouveau Lisbonne de demain. On érige là des centaines de milliers de logements (on attend 300 000 occupants nouveaux !) au pied de l'incroyable et énorme centre commercial Vasco de Gama...

j'aime me promener dans le parc de l'Oceanarium et contempler sous ses pieds le pont Vasco de Gama (13 km dont 8 sur le fleuve... une jolie prouesse technique !). Dans cette ville on a toujours les yeux plus grands que les semelles, on y grimpe fort plus qu'on descend... Lisbonne est une drogue dure... on marche jusqu'à la syncope ! A chaque voyage j'y perds une paire de souliers... mais, comme la plupart des choses, elles sont à moitié prix par rapport à la France. J'aime aussi follement son grand marché si vivant, si coloré et si original. On y achète à pleines brassées des fanes de navets ou de radis pour ces soupes portugaises qui débutent toujours et en chaque saison les menus journaliers ainsi que des fruits exotiques (inconnus pour moi) qui arrivent de l'Angola, de la Guinée ou du Mozambique... ces pays où les Lisboètes ont été écorchés par ce qu'ils avaient dû endurer et faire.

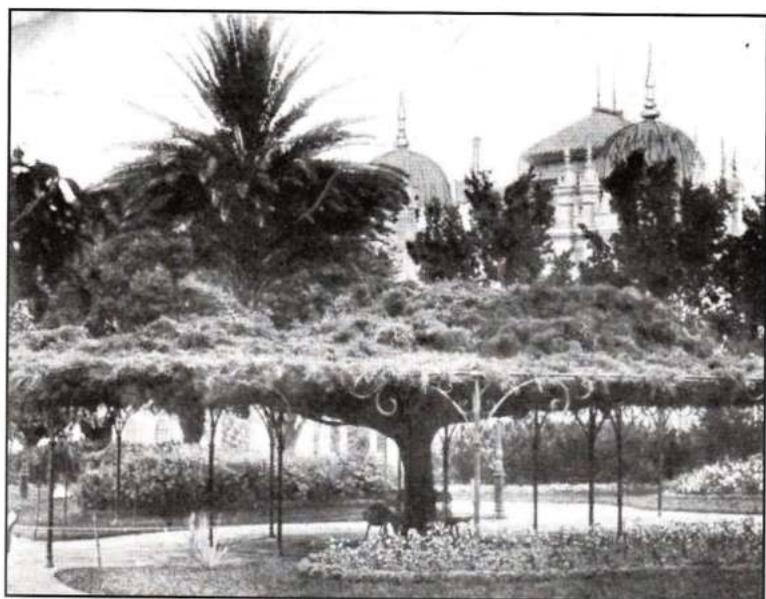
Plus que les jardins botaniques, les belvédères, les mille et un chantiers qui truffent la ville, les electricos et tout ce qui fait Lisbonne, je reviens toujours m'asseoir sur l'esplanade du bord du Tage, devant la place du Commerce (considérée comme l'une des plus belles d'Europe). Qu'y a-t-il de plus beau qu'un lever de soleil sur le Tage ? Je vous le disais, Lisbonne est infinie... les nuits sont aussi belles qu les jours. Serait-ce une ville qui mélange culture, plages et fêtes ? Serait-ce une autre Casablanca ? Serait-ce une ville qui démarre son quatrième millénaire avec l'enthousiasme de la jeunesse ? Une ville qui se laisse coller par la nonchalance ? Cette fête nationale de la Révolution des Œillets, chaque 25 avril est-elle une formidable explosion de joie populaire ou la commémoration d'un évènement douloureux ?

Sur les bords du Tage, je regarde ces bateaux qui conduisent chaque jours trois millions d'habitants en banlieue, c'est-à-dire en face, au-delà du fleuve... je respire l'air iodé qui arrive du large, j'écoute les cris des mouettes qui frôlent l'eau, je songe aux ancêtres des Lisboètes qui partirent un jour à la découverte des Océans pour devenir les maîtres du commerce le plus étendu du monde... oui, je me laisse aller à la "saudade" ce sentiment de nostalgie censé envahir tout Lisboète à la vue du Tage. Je me nimbe de Lisbonne, je communie avec elle et je pense alors que "le soleil n'est jamais aussi beau qu'un jour où l'on se met en route" (Jean Giono).

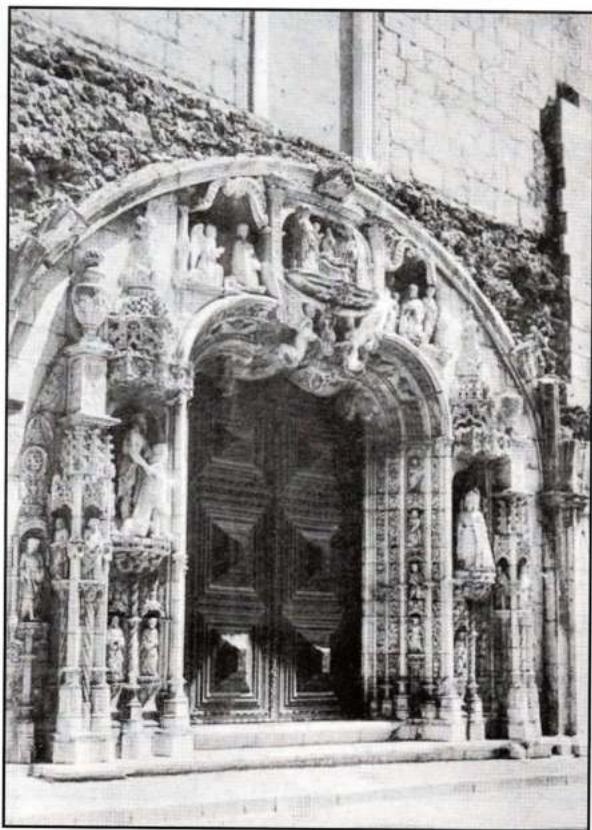
Aurai-je le temps d'y revenir un jour pour peut-être y mourir ? J'aimerais beaucoup... Fais ce que te dicte ton cœur !

Hisse et ho ! Allez, matelot, on lève l'ancre, toutes voiles dehors ! Tout est prêt à virer ? Parrez à la manœuvre !

Philippe Regnaud



LISBONNE d'hier - Jardim de Principe Real



LISBONNE d'hier - Porte du monastère des Jeronimos

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jean BARTHE <i>Président d'Honneur</i>	
René CALVES <i>Président d'Honneur</i>	28, bd Montaigne - Bergerac 05 53 57 72 66
Christian REGNIER <i>Président</i>	Peyralède - 46, rue J.J. Rousseau - Bergerac 05 53 57 28 71
Bertrand ROUSSEAU <i>Vice-Président</i>	13, quai de la Pelouse - Bergerac 05 53 74 42 90
France FARGUES <i>Secrétaire Générale</i>	130, avenue Pasteur - Bergerac 05 53 57 16 70
Philippe REGNAUD <i>Secrétaire Général Adjoint</i>	Rue Fonsivade - Bergerac 05 53 24 07 63
Huguette BOURDIL <i>Trésorière</i>	Place du Pont - Bergerac 05 53 22 79 63
Ghislaine MARZIAC	Impasse Degas - Bergerac 05 53 58 35 08
Lucien RIPOCHE	6, rue du Colonel Fabien - Bergerac - 05 53 57 57 92
Jean-Marcel VACHIA	23, rue J.J. Rousseau - Bergerac - 05 53 57 22 46
Michel QUETIN-MARTINAUD	Castang - Lamonzie-St-Martin - 05 53 24 07 31
Albert GLEYSSELS	36, rue de la Liberté - Bergerac - 05 53 57 34 14
Bertrand MARTY	Bd Maine de Biran - Bergerac - 05 53 27 27 00
Pierre CHAUMARD	Montcaret
Robert DEVINE	Le Fieu - Maurens - 05 53 57 38 84
Jean-Louis LECLAIR	6, bd Montaigne - Bergerac - 05 53 63 30 56
Georges BARBEROLLE	2, rue Albert Garrigat - Bergerac - 05 53 61 86 83
Max de CALBIAC <i>Commissaire aux comptes</i>	2, rue A. Chénier - Bergerac

C'est notre siège social rue Mitarde

BERGERAC

► **Sud Ouest**
Samedi 3 juillet 2004

Place aux rues

Rue Mitarde

→ Chaque samedi « Sud Ouest » vous propose de découvrir ce qui se cache derrière le nom des rues et places de Bergerac.

La rue Mitarde s'étend de la place du Marché-Couvert jusqu'à la rue Paul-Bert. Ce nom, pourtant peu connu à l'épo-

goûtantes... La première serait liée au mot « mitte », qui désigne une vapeur malsaine se dégageant des fosses sceptiques, pouvant provoquer des maladies de l'oeil. La seconde est rattachée à un suffixe péjoratif et d'origine germanique, voulant désigner une rue où les ordures étaient déposées et qui dégageaient une odeur nauséabonde. Depuis, l'artère a été largement réhabilitée, et fait partie des petites rues appréciées des piétons en centre-ville.



Le panneau ayant été déplacé, on confond parfois la rue Mitarde avec la rue Paul-Bert

PHOTO ARNAUD LAPOUJGE

que, fut entériné par la municipalité le 28 Mars 1857. Aux alentours de cette rue se trouve, sur la gauche, l'impasse Mitarde. Anciennement, il existait également une « rue des Deux-Pas », mais d'importants travaux l'ont fait disparaître.

Deux origines peuvent être trouvées à l'étymologie de mitarde, dans les deux cas peu ra-

Source : « Monographie des places et des rues de Bergerac » de Robert Coq.

↳ Ecrivez-nous : si vous avez une anecdote à propos de cette rue, racontez-la nous en quelques lignes avec vos coordonnées, par courrier (75 rue Neuve d'Argenson), ou fax (05.53.24.00.64). Nous la publierons tout ou en partie dans une prochaine rubrique.

*Ce bulletin doit sa réalisation à
Philippe REGNAUD, France FARGUES,
Huguette BOURDIL, Christian REGNIER,
Jean-Louis LECLAIR et Georges BARBEROLLE.
Merci à eux.*

L'annuaire nouveau est arrivé !

Il vous sera remis lors de la prochaine Assemblée Générale, le 24 octobre. Le vin nouveau arrive chaque année à la même période mais pour l'annuaire ce n'est pas le cas !

La dernière édition date de 1996. Elle méritait bien une remise à jour.

Editer un nouvel annuaire n'est pas anodin. Il s'agit en effet d'un document assurant un lien au sein de notre Association. Il permet de retrouver les noms et adresses des Anciens Elèves et éventuellement de se contacter et de se retrouver. Il permet aussi à certaines et à certains de se rendre compte qu'ils figurent bien toujours sur la liste et que parfois... ils ont oublié de régler leur cotisation !... mais ils vont le faire.

Un annuaire est un document vivant et nous comptons sur vous pour nous signaler les anomalies que vous pourriez constater.

Un annuaire c'est aussi un moyen de connaître quels sont les nouveaux arrivants, quels sont les "jeunes" qui ont intégré notre Association d'Anciens Elèves depuis la dernière édition. C'est certainement là que nous devons faire un effort important dans l'avenir : nous devons mieux informer les "jeunes" Anciens Elèves dès qu'ils quittent nos deux Etablissements et mieux nous faire connaître.

Capter un plus grand nombre de jeunes et leur montrer l'intérêt de faire partie d'une Amicale d'Anciens Elèves, telle doit être notre priorité.

G. BARBEROLLE

Nous venons d'apprendre la décoration, Chevalier dans l'Ordre National du Mérite, qui vient d'honorer un de nos anciens élèves Pierre MARZIAC Directeur Adjoint aux Ateliers Industriels Aéronautique de Bordeaux.

Toutes nos félicitations.



*Pierre MARZIAC décoré de l'Ordre National du Mérite
à la base aérienne de Mérignac le 18 juin 2004
Directeur adjoint de l'AIA de Bordeaux
(Ateliers Industriels de l'Aéronautique)*

Mlle PETIT Joëlle
Professeur d'EPS
Lycée Maine-de-Biran

Objet : Championnat de France UNSS
de Volley
à Cannes les 4-5-6-7 Mai 2004

L'équipe de professeurs d'EPS du lycée, ainsi que l'équipe de volley cadets garçons ont été très heureux d'avoir eu parmi tous les soutiens financiers celui de votre association qui a toujours été généreuse lors de nos demandes pour les championnats de France.

Toute cette générosité a permis à ces élèves de participer au championnat de France UNSS sans mettre à mal les finances particulières de l'AS. Ils se sont classés 9^e sur 16 équipes et notre arbitre a reçu le niveau national. Cinq arbitres sur les 32 présents ont été validés niveau national.

Je vous adresse comme convenu une photo de l'équipe à Cannes ; de gauche à droite : LIMOUZY Bruno, MILLET Jérémy, BUCHOLTZ Yohan, MASSARIN Julien, PATRIE Nathan, CHENE Romain, SELLIER Florian, HERFURTH Michaël et devant GUENE Aurélien.



CE BULLETIN EST TIRÉ HORS COMMERCE
- A SIX CENTS EXEMPLAIRES -
RÉSERVÉS AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Dépôt légal du 3^e trimestre 2004
